



Secrétariat général
de la Communauté du Pacifique

Hina

Les femmes et la pêche

Numéro 14 - Janvier 2005

BULLETIN D'INFORMATION



Coordonnatrice : Aliti Vunisea, Chargée de la pêche en milieu communautaire, CPS, B.P. D 5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie); alitiv@spc.int. **Réalisation :** Section Information, division Ressources marines, CPS. Fax: +687 263818; cfpinfo@spc.int; <http://www.spc.int/coastfish/index/>. **Imprimé avec le concours financier de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.**

Introduction

Dans ce numéro, nous nous penchons sur divers aspects du rôle que jouent les femmes dans le secteur de la pêche, notamment en ce qui concerne les activités commerciales, la manutention et la transformation du poisson, le transport maritime, et le travail auprès des enfants dans les pêcheries villageoises. À Fidji, comme dans d'autres pays insulaires océaniques, les femmes délaissent de plus en plus les tâches qui leur sont traditionnellement réservées dans le domaine de la pêche pour entreprendre des activités commerciales et de valorisation des produits de la pêche, et créer de petites entreprises. Ces activités de commercialisation permettent aux femmes de trouver des acheteurs et d'établir des réseaux destinés à faciliter la vente de leurs produits. Elles sont toutefois appelées à se conformer à leurs obligations et aux attentes traditionnelles, tout en répondant aux exigences de l'économie de marché moderne. Dans de nombreux cas, elles mènent de front quotidiennement deux ou trois activités différentes, qu'il s'agisse de la pêche, de la transformation et de la vente des produits de la pêche, et de leurs tâches ménagères.

Au cours des deux dernières décennies, le degré de participation des femmes aux activités publiques de planification et de développement de la pêche n'a guère augmenté. La faible reconnaissance du rôle des femmes dans le secteur de la pêche ou de leur contribution majeure à la subsistance des populations côtières s'explique, en partie, par la non-rémunération de leurs activités halieutiques. Le manque de données et l'absence d'une évaluation adéquate de la valeur économique de la pêche vivrière font que ces activités ne figurent pas dans la plupart des statistiques officielles. En outre, les activités économiques à petite échelle que mènent les femmes ne sont pas perçues comme des entreprises indépendantes ; elles sont plutôt considérées comme faisant partie des tâches quotidiennes qu'elles doivent accomplir pour subvenir aux besoins de leur famille.

Dans son article, Mecki Kronen met en lumière le rôle crucial que jouent les enfants en matière de pêche communautaire. Les enfants accompagnent leur mère ou les anciens du village à la pêche, et

Sommaire

Les défis de la commercialisation des produits de la mer à Fidji

A. Vunisea p. 2

Alu toutai - Na laki qoli – Plaisir ou travail : la participation des enfants scolarisés à la pêche vivrière aux Tonga et aux Îles Fidji

M. Kronen p. 5

Inati : La pêche communautaire à Tokelau

A. Vunisea p. 15

Séminaire régional océanien organisé par l'Organisation maritime internationale : le rôle des femmes dans le secteur maritime - perspectives et défis

M. Streeter p. 17

Les femmes dans le secteur maritime

J. Narbutas p. 19

Formation à la manipulation du poisson aux Tonga

T. Chamberlain p. 23

L'impact des processus de développement et de mondialisation de la pêche sur les femmes dans les communautés de pêcheurs en Asie

C. Sharma p. 29

Nouvelles de la Section Gestion de la pêche côtière p. 41



trop peu d'attention est accordée à leurs efforts, ainsi qu'à leur contribution aux activités familiales de pêche et de ramassage. L'article illustre également la nature dynamique de la pêche communautaire, et montre comment la pêche vivrière fait appel à la participation de divers usagers.

L'article sur Tokelau présente un exemple de pêche communautaire traditionnelle. *L'inati* est une activité de pêche organisée régulièrement pour faire en sorte que toutes les familles aient suffisamment à manger. Elle coïncide également avec la présence de visiteurs dans les îles, et constitue un exemple de stratégie utilisée par différentes communautés pour remplir leurs obligations communes. Les pratiques coutumières sont monnaie courante dans les États et Territoires océaniques et, si certaines ont été modifiées et d'autres perdues, celles qui demeurent font l'objet d'une véritable vénération.

Les deux articles issus de la conférence de l'Organisation maritime internationale (OMI) tenue au Samoa à la fin 2003 font état des nouveaux domaines ouverts aux femmes. Dans le secteur maritime, elles peuvent être présentes dans un large éventail de domaines, notamment la sécurité maritime, les opérations maritimes et aériennes de recherche et sauvetage, la protection de l'environnement marin contre la pollution provenant des navires, et les douanes et l'immigration. Pour les femmes, travailler dans un port est difficile mais non impossible. Les nouvelles venues sont confrontées à de nombreux défis, en particulier lorsqu'elles travaillent à bord de navires ; toutefois, les participantes à la réunion ont fait part de leurs expériences en indiquant que les membres d'équipage

sont toujours disposés à aider. Ces expériences montrent de manière convaincante que des débouchés existent pour les femmes dans le transport maritime.

L'article de Tony Chamberlain sur la formation à la manutention et à la transformation du poisson aux Tonga souligne l'importance de former les femmes dans les nouveaux domaines d'intérêt et de travail. Dans de nombreux pays insulaires océaniques, les femmes participent de plus en plus à l'industrie de la transformation et à la création d'entreprises familiales ; il est donc opportun qu'elles reçoivent une formation sur les techniques de manutention.

Chandrika soulève certaines préoccupations au sujet de la participation des femmes aux pêcheries asiatiques, lesquelles sont non seulement pertinentes mais cruciales pour les Océaniques pratiquant la pêche. Au nombre de celles-ci, mentionnons le manque de statistiques précises sur le rôle des femmes dans les pêcheries des pays en développement, la nécessité d'effectuer des études de marché pour faciliter la compréhension du rôle que jouent les femmes dans la commercialisation du poisson, et les problèmes auxquels sont confrontées les femmes, notamment en ce qui concerne le transport, l'accès aux installations commerciales et l'obtention de crédit. Ce numéro attire l'attention sur les défis inhérents à la participation des femmes à ces secteurs. L'une des priorités est la création de liens entre les femmes prenant part aux différents aspects du secteur de la pêche ou du transport maritime.

Aliti Vunisea



Produit avec le soutien financier
de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID)
et de l'Agence néo-zélandaise pour le développement international (NZAID).

Les opinions exprimées dans ce bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas
nécessairement celles du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS),
de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID)
ou de l'Agence néo-zélandaise pour le développement international (NZAID).



Les défis de la commercialisation des produits de la mer à Fidji

Aliti Vunisea¹

À Fidji et dans d'autres pays insulaires océaniques, la commercialisation des produits de la mer est en voie de devenir l'une des principales occupations des femmes, qui mettent ainsi à profit les compétences en matière de planification et de gestion budgétaire qu'elles ont acquises en tant que responsables du foyer. La commercialisation ne consiste pas simplement à s'asseoir au marché à côté d'un tas de mollusques ou de crustacés, ou d'un chapelet de poissons. Il s'agit d'un travail ardu qui nécessite des compétences en matière de valorisation ou de conservation des produits de la pêche, et pour lequel il faut exploiter une série de réseaux et de processus pour faire en sorte que les produits arrivent au marché. Il y a un peu plus de dix ans, Ram (1993) faisait remarquer "que les planificateurs supposent que seuls les hommes participent activement à tous les aspects de l'industrie de la pêche, tandis que les femmes pêchent essentiellement pour nourrir leur famille, tout en s'occupant du ménage et de leurs enfants. Les femmes deviennent ainsi les "pêcheurs invisibles" qui ne figurent pas dans les statistiques des pays insulaires. Malheureusement, aucun progrès notable de la situation de la femme n'a été observé dans la région depuis lors.

De nos jours, les femmes investissent de nouveaux domaines liés à la pêche, en exerçant les fonctions de capitaine à bord de palangriers thoniers (notamment à Tahiti), ou ont rompu avec la tradition, en travaillant parfois aux côtés des hommes dans les ports et pour l'industrie de la pêche hauturière (à Fidji et aux Îles Salomon, par exemple). En outre, certaines femmes pratiquent maintenant des activités de pêche autrefois dominées par les hommes, telles que la pêche d'holothuries en plongée et la pêche au large à partir d'embarcations non pontées. Toutefois, les progrès techniques peuvent-ils accroître la présence des femmes dans le secteur de la pêche ? Pour comparer l'évolution de la participation des hommes et des femmes à ce secteur, il faut tenir compte non seulement des progrès techniques, tels que ceux qui concernent les engins de pêche, mais aussi des changements se rapportant à l'importance accordée à la pêche, aux tendances observées, ainsi qu'à l'incidence de ces facteurs sur les rôles de chacun des sexes. La plupart des obstacles et des inconvénients qui nuisaient à la pleine participation des femmes au développement de la pêche il y a dix ans existent toujours aujourd'hui. Les normes et attitudes culturelles et sociales expliquent en partie le rôle passif que jouent encore les femmes dans la société, et leur rôle subordonné aux côtés des hommes dans presque tous les aspects du développement de la pêche.

Des études sur la pêche vivrière à Fidji ont fait état du caractère capital de cette activité et, en particulier, de l'énorme contribution des femmes (Rawlinson *et al.*, 1997 ; Veitayaki, 1998 ; Vunisea, 1996). Une enquête sur la pêche vivrière et artisanale dans les régions rurales de Viti Levu (Rawlinson *et al.*, 1997) a révélé que 99,3 % des ménages interrogés consomment des produits de la mer une fois par semaine. Il s'agit principalement des habitants des villages côtiers du pays, plutôt que ceux des villages de l'intérieur des terres. Cette forte dépendance à l'égard des produits de mer ne devrait guère surprendre, compte tenu du mode de subsistance que pratiquent toujours les habitants des zones semi-urbaines et rurales de l'archipel. Parmi la population interrogée, les femmes fidjiennes d'âge adulte (45,3 %) étaient les pêcheurs les plus actifs, tandis que les femmes adultes d'origine indienne étaient celles qui pêchaient le moins. Cela peut s'expliquer par le contexte culturel propre à Fidji, où les femmes indo-fidjiennes participent dans une certaine mesure aux préparatifs et aux activités de valorisation des produits de la pêche, sans toutefois prendre part à la pêche proprement dite, et où, dans le cas des femmes fidjiennes, la pêche constitue un véritable mode de vie dans les villages. Malgré les preuves documentaires attestant du taux élevé de participation des femmes, celles-ci jouent encore un rôle marginal dans le développement de la pêche.

La présente étude a surtout porté sur Viti Levu ; toutefois, les tendances qu'on y observe dans le domaine de la pêche ne diffèreraient guère de celles s'appliquant à d'autres îles fidjiennes. En outre, il se peut que les efforts déployés en matière de commercialisation soient moins importants à Vanua Levu et dans d'autres régions du pays, qu'à Viti Levu. Une étude portant sur ces îles, où les pêcheurs n'ont pas accès aux principaux marchés du pays, pourrait révéler des tendances et des priorités bien différentes par rapport au reste de l'archipel. Dans ces endroits, la pêche demeure principalement une activité saisonnière, sporadique et de nature très souple.

Jusqu'en 2000, les estimations relatives à la pêche de subsistance aux Îles Fidji étaient encore basées sur les données issues d'une enquête menée en 1978 par le Service des pêches, données auxquelles ont été ajoutées 200 tonnes par an pour tenir compte de la croissance démographique. Compte tenu du manque de chiffres et de données précises sur la valeur de la pêche vivrière, il est impossible de procéder à la ventilation des activités particulières de subsistance et de semi-subsistance entre-

1. Chargée de la pêche en milieu communautaire, CPS, BP D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Courriel: AlitiV@spc.int

prises à l'échelle des villages. De ce fait, la participation des femmes au secteur de la pêche continuera de relever de la catégorie des activités informelles ou non rémunérées, ce qui en réduit ainsi la valeur. Toutefois, les activités des femmes dans ce secteur continuent de croître rapidement, les autorités déployant très peu d'efforts pour assurer leur suivi. Les programmes et politiques du Service des pêches visent de plus en plus à réduire l'effort de pêche dans les zones côtières en dirigeant les pêcheurs vers le lagon extérieur et la haute mer. Cette approche n'a pas limité le rôle des femmes dans le secteur de la pêche, mais a plutôt eu pour effet de détourner l'attention de leurs activités, d'où le manque de données fiables sur celles-ci, et la rareté des enquêtes sociales et scientifiques sur le sujet.

Sur les marchés municipaux de Fidji, les produits de la mer sont disponibles toute l'année. À l'exception des espèces exploitées de façon saisonnière, la plupart des produits de la mer proviennent des villages de pêche ayant accès aux centres municipaux. Dans le cas du marché de Suva, par exemple, il s'agit notamment des villages côtiers et des communautés de pêche des provinces de Tailevu et de Rewa, les principales provinces dans les environs immédiats de Suva. Dans certaines communautés côtières, la pêche est pratiquée de manière plus intensive depuis 6 à 10 ans en raison de la forte demande des marchés et des consommateurs. Dans certains cas, l'ouverture de routes et l'accessibilité de moyens de transport vers des lieux de pêche ruraux ont entraîné l'exploitation intensive de ces derniers. C'est notamment le cas de la commercialisation des produits de la mer provenant du district de Muaivuso, situé juste en face de la péninsule de Suva. Au cours de la dernière décennie, la construction de routes a permis d'accroître la commercialisation et l'échange de divers produits de la mer.

Il n'est pas rare que des crabes, des poissons, et des mollusques et coquillages de taille inférieure à la norme soient vendus sur ces marchés. Les mesures visant tout particulièrement la participation des femmes au secteur de la pêche, et l'appauvrissement des ressources dans les zones qu'elles ciblent, sont presque inexistantes. Dans les endroits où des initiatives de gestion sont en cours, les femmes sont habituellement les personnes qui participent le moins et qui sont les moins bien informées. Les informations diffusées concernant l'appauvrissement des stocks, les menaces pesant sur les pêcheries, ou le besoin d'adopter des approches durables, atteignent les personnes qui sont déjà conscientes des problèmes, et non les utilisateurs des ressources en région rurale. Des expériences de travail vécues auprès des femmes dans des villages fidjiens révèlent qu'il est difficile de faire participer ces dernières à des projets en raison de leurs obligations sociales et traditionnelles. Lors des réunions et des formations communautaires, les femmes vaquent généralement aux tâches qui leur incombent au foyer et dans leur village, et s'occupent des visiteurs, manquant ainsi complètement les activités organisées. Ce faisant, elles n'ont pas l'occasion de se familiariser avec les questions et préoccupations en

matière de développement et de gestion, et leurs connaissances et compétences ne sont pas prises en considération dans le processus de prise de décisions.



Photo: Timoci Gaunavinala

Vente de coquillages et d'autres invertébrés

Le manque de formation relative au développement de la pêche est en partie attribuable aux attitudes sociales et traditionnelles. Ainsi, lorsqu'on considère le rôle que jouent les femmes dans le secteur de la pêche, il n'est tenu compte que de leurs activités de collecte et de ramassage ; on ne reconnaît aucunement les compétences, les vastes connaissances et le savoir traditionnel qu'elles possèdent concernant les espèces, les habitats, les saisons et d'autres questions liées aux pêches. En fait, de manière générale, on sait encore peu de choses sur les connaissances techniques que possèdent les femmes autochtones qui pratiquent la pêche.

La vente de produits de la mer ne se limite pas aux marchés municipaux. Les femmes vendent également leurs produits en bordure de route, aux propriétaires de restaurants et de magasins, et aux villageois. Dans certains cas, les femmes reçoivent l'assistance d'enfants ou d'hommes. La distribution des prises est un concept qui ne leur est pas totalement étranger, puisqu'elles étaient autrefois responsables de l'échange de nourriture dans le cadre de systèmes de troc. De tels systèmes permettaient les échanges entre les villages côtiers et ceux de l'intérieur, notamment au cours de la saison de pêche de certaines espèces de poissons ou de mollusques et crustacés. L'échange de produits de la mer se pratique encore actuellement en fonction des liens de parenté, bien qu'à une petite échelle, en particulier entre les habitants de régions rurales côtières et leurs parents vivant en zone urbaine. La pêche vivrière favorise ainsi les opérations de pêche commerciales à petite échelle, ainsi que l'échange continu de produits de la mer entre les habitants de régions rurales et leurs parents vivant en zone urbaine.

Venant de tout le pays, les femmes traversent les provinces, villages et îles pour transporter leurs produits

aux principaux marchés de Viti Levu. Au marché de Suva, les vendeurs sont originaires de diverses provinces et communautés côtières. Une vendeuse de poisson interrogée à cet endroit (comm. pers., décembre, 2003) expliquait que son mari se rendait une fois par semaine à Vanua Levu, l'autre grande île de l'archipel, pour y acheter des produits de la mer. Les bœnitières et autres espèces qu'il achetait dans des villages du district de Bua étaient expédiées à Suva à bord du ferry inter-îles, puis vendus par cette femme au marché de Suva, chaque semaine du jeudi au samedi. Il ne s'agissait pas d'une activité isolée, d'autres personnes achetant également des produits des îles pour les vendre au principal marché urbain.



Photo: Timoci Gaunavina

La vente de kai

Des vendeurs originaires de petites îles se rendent également à divers endroits de Viti Levu en bateau, puis gagnent Suva à bord d'un autocar ou d'un camion ouvert. En interrogeant des vendeurs des deux sexes au marché de Suva un samedi (comm. pers., décembre, 2003), on a constaté que les vendeurs de Moturiki et d'autres îles périphériques du groupe Lomaiviti, étaient arrivés la veille à Waidalice, un village de la côte est de Viti Levu. Ils ont ensuite été hébergés par des parents ou ont passé la nuit au marché, en attendant de vendre leurs produits (principalement des crabes de mer et de terre). Ainsi, la plupart des déplacements se font à partir du jeudi. Les femmes de Verata, Namara, Noco, Nakelo, Kaba et d'autres villages des alentours de Nausori, qui se trouvaient au marché de Suva, ont dit préférer ce dernier parce qu'il attire un plus grand nombre de clients et que l'on peut y obtenir des prix plus élevés, bien qu'il soit plus éloigné que celui de Nausori. Elles commencent à arriver au marché parfois dès le vendredi à minuit, pour s'assurer un emplacement de choix. Elles passent toute la nuit au marché de Suva, puis ne rentrent chez elles

qu'après avoir vendu leurs produits de la mer, généralement tard le samedi après-midi. Les femmes des villages se trouvant près des principaux marchés partent également tôt le matin afin d'obtenir un bon emplacement.

Les structures institutionnelles soutenant les activités de commercialisation des produits de la mer sont inexistantes, et la dynamique des marchés et des réseaux commerciaux est seulement connue des vendeurs qui les exploitent, tout comme les stratégies d'adaptation. Le transport des produits de la mer entre les îles et les villages est peu surveillé. Dans l'espoir de participer à l'économie de marché, les habitants des régions rurales exploitent des liens coutumiers et familiaux pour assurer le transport de leurs marchandises entre les îles. Bien qu'elles ne bénéficient d'aucun mécanisme de soutien officiel, ces activités connaissent un formidable essor parallèlement au développement d'initiatives plus officiellement structurées. Ces réseaux de transport et de commercialisation sont autant d'appuis pour les nombreuses femmes s'adonnant au commerce des produits de la mer.

De nombreux moyens et parcours sont utilisés pour assurer la distribution des produits de la mer aux îles Fidji. Les femmes des régions rurales ont réussi à pénétrer les marchés urbains, et celles des îles et des villages de l'ouest du pays vendent leurs produits dans l'est, et vice-versa. Ce commerce bilatéral porte aussi bien sur les produits de la mer que sur les fruits et autres cultures vivrières. Au cours de la saison des oranges, les oranges de l'est du pays inondent les marchés de l'ouest, alors que durant la saison des mangues, les mangues de l'ouest envahissent les marchés de l'est.

Le marché de Suva est régulièrement approvisionné en produits de la mer provenant de l'archipel des Yasawas, situé à l'ouest de Lautoka. Il s'agit notamment d'œufs de seiche, de poisson, d'algues marines et de bœnitières. Pour se rendre de Lautoka à Suva, il faut compter environ quatre heures à bord d'un minibus qui assure le service quotidien entre ces deux villes.



Photo: Timoci Gaunavina

**La vente
d'oranges, de
mangues et
d'autres produits**

Des femmes de l'archipel des Yasawas écoulent également leurs prises toutes les semaines sur le marché de Lautoka. Dans certains cas, celles qui vivent à Lautoka servent d'intermédiaires en commandant et en achetant des produits de la mer provenant de ces îles. Dans d'autres cas, les femmes de l'archipel des Yasawas conservent leurs prises et les transportent au marché de Lautoka, où elles les vendent tout en étant hébergées chez des parents. Les abondants produits de la mer proposés au marché de Lautoka, notamment les algues marines, les bénéitiers, les crabes et le poisson fumé, proviennent principalement de l'archipel des Yasawas. Le poisson est fumé en raison des piètres services de transport et des problèmes que posent les congélateurs. La plupart des femmes interrogées quittaient Yasawa le jeudi, puis vendaient leurs produits les vendredi et samedi avant de rentrer chez elles.



Photo: Timoci Gaunavina

En route vers le marché

À Labasa, sur l'île de Vanua Levu, du poisson frais est proposé presque tous les jours par les propriétaires de petites embarcations de pêche provenant de villages avoisinants et par les exploitants de bateaux commerciaux, des produits de la mer n'étant vendus par les femmes que le samedi. En raison de problèmes de transport, les femmes de la côte nord-est de Vanua Levu ne viennent au marché du village qu'une fois par semaine. Elles y vendent surtout du poisson fumé en raison du manque d'installations de réfrigération dans leurs villages. Elles proposent également des crabes, des mollusques et crustacés, des algues marines et d'autres produits de la mer.

Les femmes originaires d'Udu, qui sont les habituées du marché du week-end, se rendent au village à bord de l'autocar du matin et rentrent chez elles le jour même, à bord de celui de l'après-midi. La plupart des marchandes qui fréquentent le marché de Labasa quittent leur village le jeudi soir et dorment au marché même pour attendre l'arrivée des clients le lendemain matin. La plupart de ces femmes se déplacent avec leur famille.

Au village de Ba, dans l'ouest de Viti Levu, les femmes ne sont pas d'importants marchands de produits de la mer, mais elles peuvent être aperçues presque quotidiennement en train de plonger pour des moules d'eau

douce, qu'elles vendent par la suite au marché. Les femmes de Votua, par exemple, prennent l'autocar au petit matin pour se rendre au village et plongent pour des moules dans la section de la rivière Ba située le plus près de la ville. Les moules (*kai*) ainsi capturées sont apportées directement au marché pour y être vendues. Au village, les femmes sont largement tributaires des produits de la mer pour assurer leur subsistance, et ne s'adonnent à la vente de ceux-ci que dans le cas de certaines espèces et lors de saisons particulières. Par exemple, il est bien connu des habitants de Votua qu'à une certaine période de l'année, une multitude de crevettes tigrées remontent la rivière Ba à partir de la mer. Les villageois savent quand a lieu ce phénomène (lorsque les manguiers commencent à fleurir), et attendent le passage des crevettes, armés de leurs filets. Lorsque celles-ci arrivent, elles sont capturées par centaines, puis vendues, habituellement à partir du village à des acheteurs qui y viennent spécifiquement.

Au marché de Nausori, dans l'est de Viti Levu, les femmes des villages de l'intérieur vendent du "*kai*" presque quotidiennement. Des femmes de plusieurs villages de la province de Naitasiri se relaient pour en vendre au marché le week-end. Les huit villages ont conclu une entente selon laquelle le "*kai*" est vendu par les femmes de quatre villages une semaine sur deux. La collecte du "*kai*" a lieu presque tous les jours, tout comme sa vente.

Appui nécessaire de la part des institutions

Malgré leur participation croissante à la commercialisation des ressources, les femmes ne bénéficient d'aucun appui de la part des institutions. Elles n'ont accès à aucune facilité de crédit, ce qui les amène à faire de petits emprunts sans garantie auprès des magasins. Les possibilités de planification à long terme ou de développement financier sont donc limitées. Vunisea (1996) décrit les stratégies d'adaptation auxquelles ont recours les femmes du village de Verata, aux Îles Fidji, pour faciliter leurs activités de pêche et de commercialisation. Les femmes utilisent des services et achètent des provisions et d'autres articles à crédit dans les magasins du village, dettes qu'elles remboursent une fois leurs produits vendus. Cela comprend les frais de transport au tombant externe du récif, les frais de transport par camion à la ville, et les droits de patente pour les produits qu'elles apportent au marché. Ces dépenses ne sont réglées qu'une fois les produits vendus. À la fin du marché, une fois tous les frais payés, le profit réalisé est maigre. Les femmes se trouvent ainsi prises dans un cercle vicieux qui les oblige à pêcher sans arrêt afin de rembourser les dettes qu'elles accumulent, sans toutefois, en définitive, réaliser de véritable profit. En outre, ce besoin de crédit contraint les femmes à vendre la plupart de leurs prises et à acheter de la viande bon marché et de la nourriture en conserve pour leur famille. Une dépendance accrue à l'égard des produits alimentaires de qualité inférieure occasionne des problèmes de malnutrition dans des régions où les ressources marines sont essentielles à la subsistance économique des habitants.

Dans le cas du village de Verata, les femmes se répartissent en divers groupes. Elles s'organisent dans le cadre

de ce groupe, payent les propriétaires de bateaux pour qu'ils les emmènent pêcher, et apportent leurs prises au marché à tour de rôle. Cette approche leur permet d'économiser du temps et de l'argent lorsqu'elles vont à la pêche et commercialisent leurs produits.

Le transport des villageoises au marché est non seulement assuré à des heures irrégulières, il se fait, dans la plupart des cas, dans des conditions dangereuses, les camions étant habituellement surchargés, et les normes de sécurité en vigueur n'étant pas respectées. Quant aux femmes de l'archipel des Yasawas et d'autres îles périphériques se déplaçant à Viti Levu, elles voyagent habituellement à bord de bateaux à moteur non pontés. À partir de ces villages côtiers ruraux, il faut parfois compter de six à huit heures de bateau et quatre ou cinq heures de camion pour se rendre au marché.

Pour obtenir un emplacement de choix au marché, les femmes partent tôt le matin, ce qui leur fait perdre du sommeil et manquer des repas. La plupart d'entre elles ne mangent pas pendant au moins une demi-journée pendant qu'elles tentent d'écouler leurs produits. En déployant des efforts soutenus à la pêche et au marché, les femmes risquent, avec le temps, de souffrir de malnutrition et d'autres problèmes de santé. Dans la plupart des cas, le temps accru qu'elles consacrent à la pêche et à la vente de leurs prises se traduit également par un effet néfaste sur la santé des membres de leur famille. Le plus souvent, les villageoises font appel à leurs sœurs ou à des femmes plus âgées pour s'occuper de leur famille lorsqu'elles s'absentent pour pêcher ou vendre leurs produits, ce qui fait de nouveau peser le fardeau de l'intensification des activités de pêche et de vente sur les femmes.



Photo: Timoci Gaunavina

**Obtenir un emplacement de choix :
le week-end, les femmes vendent leurs produits
à partir de leurs endroits habituels**

La vente n'est qu'un petit aspect de toute la dynamique globale de la commercialisation, les femmes ayant à prévoir le transport, l'hébergement, les cadeaux et les emplacements de vente, tout en veillant à la conservation de

leurs prises avant de quitter leur village. Comme il a été expliqué plus haut, les femmes paient la plupart des services qu'elles utilisent une fois leurs produits vendus. Elles exploitent des liens de parenté ou le principe du "*veiwekani*" pour se faire héberger en région urbaine. La vente des produits, la fixation des prix et la réalisation d'un bénéfice sont autant de défis. Ces femmes doivent trouver le juste équilibre entre deux mondes, celui de leurs traditions et celui des exigences du marché moderne. On s'attend en effet à ce qu'au village, dans le quotidien, elles répondent aussi bien à leurs obligations coutumières qu'aux attentes sociales, tout en affrontant la concurrence de l'économie de marché. Les défis modernes que représentent l'épargne, la planification progressive et l'établissement d'un budget sont des réalités avec lesquelles les femmes se familiarisent dans le cadre de leurs activités de commercialisation.

Malgré tout, le rôle que jouent les femmes dans le secteur de la pêche et la valeur du travail qu'elles y effectuent ne sont pas pleinement reconnus. Cela tient à ce que l'on part du principe que leurs activités dans ce secteur, notamment celles de nature commerciale, font partie de leurs tâches quotidiennes, et qu'elles ne constituent pas des activités économiques indépendantes.

Les défis

En participant au secteur de la pêche, les femmes ont, certes, accédé à l'indépendance et à l'autonomie ; elles restent toutefois confrontées à de nombreuses contraintes et difficultés. Il existe plusieurs domaines dans lesquels les pouvoirs publics et les organisations de femmes peuvent aider les Fidjiennes qui pratiquent la pêche.

Les institutions et les réseaux auxquels font appel les femmes à l'échelle locale devraient être reconnus et exploités par les praticiens du développement travaillant auprès des femmes pêcheurs. Les réseaux ruraux pourraient accroître les débouchés commerciaux. Par exemple, plutôt que de passer par des intermédiaires se trouvant dans de lointains marchés, les femmes pêcheurs pourraient échanger ou acheter des produits de la mer auprès d'autres groupes de femmes.

De tels réseaux pourraient également faciliter le transfert d'informations et de technologies relatives à l'amélioration des techniques de pêche, de transformation et de préservation. Ils peuvent également servir à faciliter les activités d'éducation et de sensibilisation ciblant tout particulièrement les femmes. En enrichissant leurs connaissances, les femmes pourraient être mieux en mesure de faire face aux problèmes liés à l'utilisation de techniques de pêche destructives, à la surpêche, et aux incidences à long terme de l'appauvrissement des ressources.

Les modalités de transport et les conditions de vente propres aux marchés doivent être examinées de près par les décideurs et les groupes communautaires, notamment l'administration fidjienne, les ONG de femmes, les

autorités municipales et les organisations professionnelles. L'introduction de technologies visant à alléger la charge de travail et à améliorer la santé des femmes participant aux activités de pêche et de transformation devrait aussi être sérieusement envisagée. Les connaissances et compétences traditionnelles que possèdent les femmes dans le domaine de la pêche devraient être consignées et préservées. De telles informations seraient utiles à l'exploitation durable des ressources, et pourraient favoriser la mise en œuvre d'initiatives de gestion des ressources côtières.

Une évaluation adéquate de la pêche de subsistance est essentielle. En particulier, il convient d'évaluer avec précision la participation des femmes afin de fournir des données aux responsables chargés de coordonner les efforts de développement de la pêche. La disponibilité de données précises concernant leurs activités commerciales pourrait également aider les femmes pêcheurs à obtenir des prêts et une aide financière à petite échelle.

Il est nécessaire d'offrir une formation et une assistance adéquates aux femmes participant au commerce en expansion de produits de la mer cuits, de manière à ce que ceux-ci répondent aux normes nationales de salubrité des aliments. Il existe également un besoin de sensibiliser les femmes à la valeur des aliments frais qu'elles vendent, et à la valeur nutritive relativement faible de nombreux aliments qu'elles achètent avec leurs revenus de pêche.

Le Ministère de la condition féminine et de la culture et les ONG de femmes aux Îles Fidji pourraient œuvrer à la création d'une organisation nationale de femmes pêcheurs qui représenterait également les marchandes de poissons et les travailleuses de l'industrie de la transformation du poisson. Une telle organisation aurait également pour rôle d'examiner les moyens à prendre pour faire face aux excédents de produits de la mer de manière à ce qu'ils puissent être conservés pour la vente.

L'avenir

La participation des femmes au secteur de la pêche s'est étendue aux activités de valorisation, de distribution et de commercialisation. Ce rôle étant méconnu et peu documenté, les femmes éprouvent des difficultés à s'organiser officiellement en tant que travailleuses de la pêche. Ces activités sont considérées comme faisant partie des tâches ménagères leur incombant et non comme des activités économiques à part entière. Par conséquent, on continue à s'attendre que les femmes accomplissent tous leurs travaux ménagers, même si la pêche et les activités de commercialisation accaparent une grande partie de leur semaine de travail. Dans les sociétés rurales fidjiennes structurées de manière traditionnelle, les rôles des deux sexes sont bien définis, et les femmes doivent se conformer à leurs obligations coutumières et ménagères, malgré leurs nombreuses activités à l'extérieur du foyer. Elles doivent s'efforcer de remplir aussi bien leurs rôles modernes que traditionnels dans le cadre de leurs activités de commercialisation des produits de la mer.

La mondialisation a obligé les habitants des villages de pêche à élaborer des stratégies pour assurer leur subsistance. Les femmes font appel à leurs réseaux et groupes d'entraide communautaire pour survivre dans une économie de marché axée sur la concurrence. Elles n'ont toujours pas de pouvoir de négociation, étant exclues du processus de prise de décision dans les villages. En outre, elles n'exercent pas un contrôle suffisant sur les ressources susceptibles de leur permettre de lancer leurs propres entreprises. Et cependant, malgré ces défis, elles évoluent en tant qu'acteurs "invisibles" de l'économie de marché moderne, s'efforçant de répondre aux besoins essentiels de leur famille. Pour que cette situation change dans le contexte d'une culture très patriarcale, les pouvoirs publics fidjiens devront créer un cadre juridique favorisant la reconnaissance, la protection et le renforcement des droits des femmes.

Bibliographie

- Ram Bidesi V. 1993. Women in commercial fisheries in the South Pacific: A focus on the Fiji situation. p. 105–119. In: South R. (ed.) *The Ray Parkinson Memorial Lectures: Marine Resources and Development*. Suva: PIMRIS, University of the South Pacific.
- Rawlinson N.J.E., Milton D.A., Blaber S.J.M., Sesewa A. and Sharma S.P. 1996. A survey of the subsistence and artisanal fisheries in rural areas of Viti Levu, Fiji. Fisheries Division, Suva.
- Veitayaki J. 1998. Traditional and community-based marine resource management systems in Fiji: An evolving process. *Coastal Management* 26:47–60.
- Vunisea A. 1994. Traditional marine tenure at the village level: A case study of Ucunivanua, Fiji. p. 200–207. In: South G.R., Goulet D., Tuqiri S. and Church M. (eds.). *Traditional marine tenure and sustainable management of marine resources in Asia and the Pacific*. International Ocean Institute-South Pacific, Marine Studies Programme, The University of the South Pacific, Suva.
- Vunisea A. 1996. Subsistence fishing, women and modernization in Fiji. A masters thesis. Unpublished. University of the South Pacific.

Alu toutai - Na laki qoli – Plaisir ou travail : la participation des enfants scolarisés à la pêche vivrière aux Tonga et aux Îles Fidji

Mecki Kronen¹

Introduction

La pêche vivrière joue un rôle important dans la sécurité alimentaire, les rapports sociaux et la génération de revenus des populations côtières du Pacifique. Si tous les membres d'une communauté ont accès aux ressources marines et peuvent les exploiter, certaines formes de pêche sont souvent réservées aux hommes ou aux femmes. Les hommes pêchent généralement le jour et la nuit, et ciblent des sites plus éloignés et des eaux plus profondes, ce qui exige des absences prolongées. Ils utilisent de préférence des bateaux. Les femmes, en revanche, s'occupent généralement du ramassage d'invertébrés sur le récif et pêchent parfois des poissons en marchant le long de leurs habitats, près du rivage (Matthews, 2002 ; Matthews et Oiterong, 1995). Dans certaines sociétés océaniques (aux Îles Fidji, par exemple), les femmes et les hommes ont accès aux ressources marines et aux techniques de pêche en toute égalité (Thompson, 1940 ; Quinn et Davis, 1997). Sous l'effet de l'introduction d'outils et d'engins de pêche modernes et de leur utilisation de plus en plus fréquente, ainsi que de l'évolution des modes de vie des communautés océaniques, certains rôles, traditionnellement assignés à l'un ou l'autre sexe en matière de pêche, se sont érodés, ou ont disparu (Kronen, 2002a ; Des Rochers, 1992 ; Chapman, 1987).

Depuis une dizaine d'années, on connaît mieux les rôles respectifs des hommes et des femmes dans la pêche vivrière et artisanale océanique. En même temps, on a admis que la pêche englobait à la fois la capture de poissons et la récolte d'invertébrés. Des recherches ont été menées, et le sont toujours, afin de mieux comprendre l'impact des traditions et de la société moderne sur les rôles assignés aujourd'hui à chaque sexe, en particulier celui des femmes, dans la pêche côtière. La pratique de la pêche par les femmes — bien que subissant des changements sociétaux continus — demeure une activité complémentaire, exercée en plus des tâches ménagères et familiales, en particulier l'éducation des enfants (Tungpalan et al., 1991). En conséquence, de nos jours comme dans le passé, les enfants accompagnent très souvent leur mère pour pêcher. On connaît toutefois mal le rôle que jouent les enfants dans ces activités halieutiques et leur contribution éventuelle à la recherche de produits de la mer destinés à la consommation familiale, voire à la vente de ces produits. De même, on ne sait guère dans quelle mesure des rôles spécifiques sont imposés aux jeunes enfants selon leur sexe, ou s'ils sont acquis beaucoup plus tard.

Un projet régional de recherche², visant à étudier les relations entre l'exploitation et l'état des ressources marines côtières, a été lancé dans deux pays océaniques : les Tonga et les Îles Fidji. L'étude des impacts de la pêche portait sur les adultes (personnes de 15 ans et plus), mais le rôle des enfants dans ce contexte a également été examiné. L'article qui suit présente une synthèse des résultats d'une étude visant à savoir plus précisément le degré de participation des enfants à la pêche, à cerner les stratégies de pêche utilisées et le but principal de l'activité halieutique des enfants, et à savoir s'il existe des différences importantes entre les garçons et les filles. L'article décrit la méthode appliquée et la fiabilité des informations recueillies auprès d'enfants fréquentant une école primaire.



Enfants fidjiens jouant avec le matériel de pêche

Méthodes

On a choisi ces deux pays océaniques — les Tonga et les Îles Fidji — de manière à pouvoir discerner les différences éventuelles entre les cultures polynésienne et mélanésienne. On a sélectionné, dans chaque pays, trois grandes régions dans lesquelles des communautés côtières habitent au bord de récifs et de lagons. Dans chaque région, on a mené des enquêtes auprès de deux communautés (censées vivre exclusivement de la pêche côtière), l'une ancrée dans les traditions, l'autre plus urbanisée. L'isolement géographique et l'éloignement des grands marchés urbains ont servi d'indicateurs d'un mode de vie plus traditionnel.

1. Chargée de recherche halieutique (pêche en milieu communautaire), Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Observatoire des pêches récifales, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Courriel : MeckiK@spc.int.

2. Le projet DemEcoFish est financé par la Fondation MacArthur et exécuté par l'Observatoire des pêches récifales du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), en coopération avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Le projet a été lancé en 2001.

On estime que les régions choisies sont comparables sur le plan écologique, pour ce qui est des habitats, de la diversité biologique, de la biomasse et de la densité de poissons et d'invertébrés.

On distingue la pêche du poisson de la collecte d'autres produits de la mer (ramassage d'invertébrés sur le récif).

Les enquêtes sur les pratiques halieutiques des enfants portaient sur les élèves les plus âgés d'écoles primaires de chacune des six communautés, dans les deux pays. Les figures 1 et 2 indiquent l'emplacement des écoles sélectionnées aux fins de l'enquête.

Des écoliers ont été choisis par leur directeur d'école, et les enquêtes ont été menées avec l'aide et le soutien de l'enseignant. Une démarche participative a été adoptée, à l'aide de techniques de notation et de classification. Le même ensemble de questions (encadré 1) a été posé dans chaque classe. Bien que les élèves soient censés parler couramment l'anglais, la langue vernaculaire a été employée pour communiquer. La traduction était assurée par l'enseignant ou un agent de vulgarisation du service des pêches national.

Résultats

D'après les chiffres moyens (figure 3) obtenus portant sur tous les enfants scolarisés des Tonga et des Îles Fidji ayant fait l'objet des enquêtes, les enfants des Tonga récoltent davantage de ressources marines que les écoliers fidjiens. La consommation familiale est le principal but des activités halieutiques de tous les écoliers ; envi-

Encadré 1

Ensemble de questions posées aux écoliers :

1. Allez-vous pêcher ?
2. Allez-vous ramasser des coquillages ?
3. Pendant combien de temps pêchez-vous ?
4. Pendant combien de temps ramassez-vous des coquillages ?
5. Pourquoi allez-vous pêcher ?
6. Quelles techniques de pêche appliquez-vous ?
7. Quelles espèces capturez-vous ?

ron 25 % d'entre eux vendent également leurs prises, beaucoup moins les donnent en cadeau. Ce sont les fillettes des Tonga qui manifestent le plus d'empressement dans la vente et le troc de leurs prises.

En comparant la fréquence des sorties de pêche et de ramassage, on observe de légères différences selon le pays et le sexe (figure 4). Les pratiques de pêche et de ramassage des garçons fidjiens sont comparables à celles des fillettes des Tonga, et les garçons des Tonga pêchent et ramassent des ressources marines presque aussi fréquemment que les fillettes fidjiennes. En règle générale, les sorties de pêche et de ramassage durent plus longtemps dans le cas des enfants fidjiens, à ceci près que les filles des deux pays sortent aussi longtemps pour la pêche de poissons (figure 5).

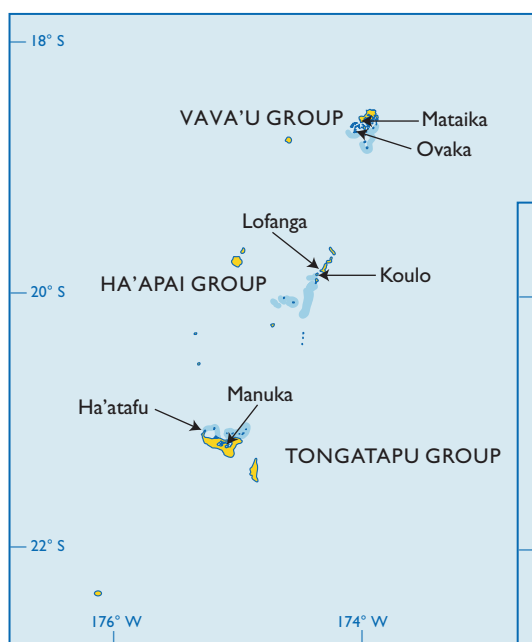


Figure 1. Emplacement des communautés et des écoles primaires sélectionnées aux fins de l'enquête menée aux Tonga



Figure 2. Emplacement des communautés et des écoles primaires sélectionnées aux fins de l'enquête menée aux Îles Fidji

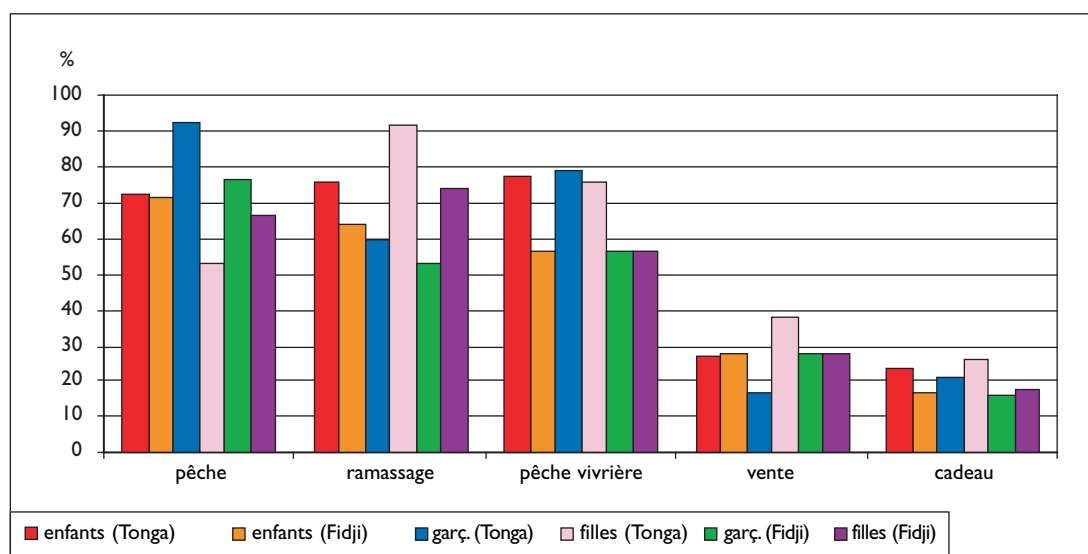


Figure 3. Participation et but des activités halieutiques des écoliers
(tous les chiffres sont des moyennes pour les Tonga et les Îles Fidji)

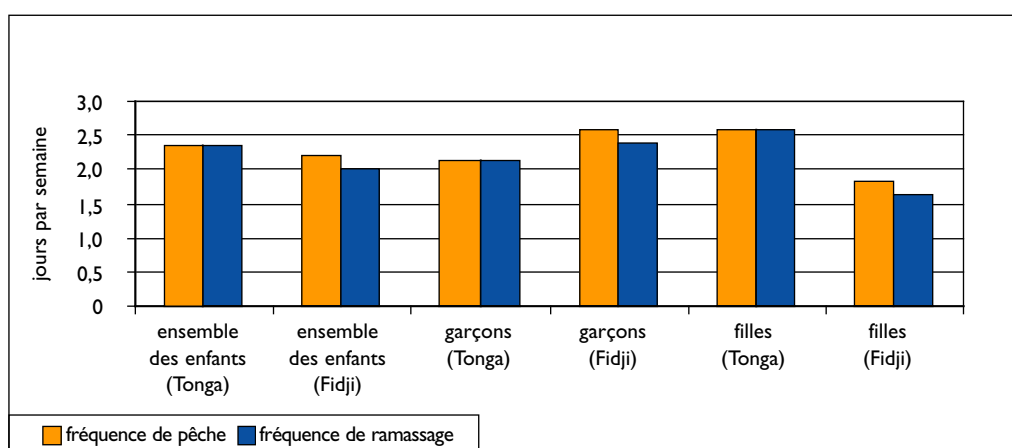


Figure 4. Fréquence des sorties de pêche des écoliers

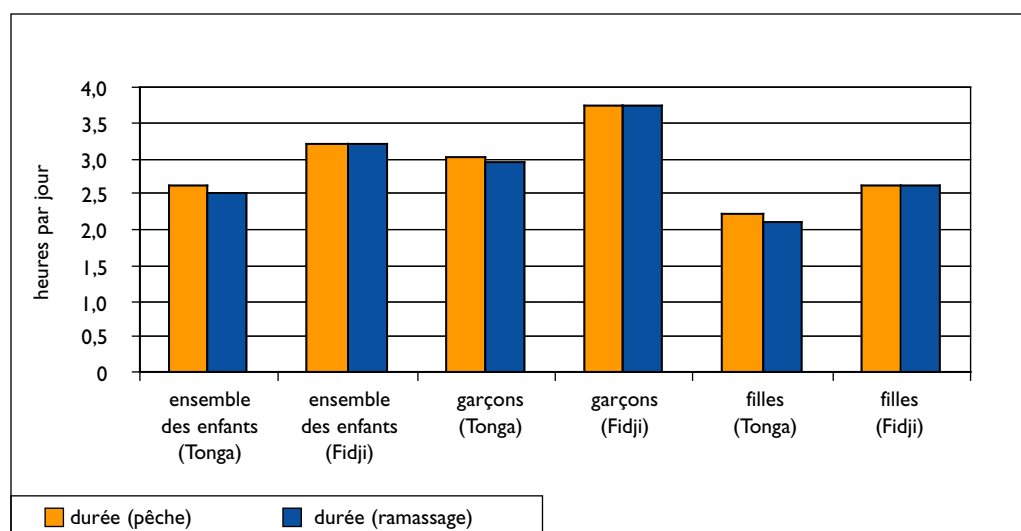


Figure 5. Durée des sorties de pêche des écoliers (Tonga et Fidji)

Pour ce qui est des techniques de pêche appliquées par les écoliers, l'étude montre que les garçons et les filles de Fidji ont recours à des techniques plus variées que les écoliers des Tonga (figure 6). Les filles, qui s'attachent davantage à la collecte d'invertébrés, ont recours à des techniques moins variées que les garçons, qui capturent aussi bien des poissons que des invertébrés. Si les espèces de poissons fréquemment capturées sont beaucoup plus diverses à Fidji, les espèces d'invertébrés ramassées sont moins nombreuses aux Tonga (tableau 1). La diversité des espèces capturées par sexe est similaire dans les deux pays : les garçons pêchent plus d'espèces différentes de poissons que les filles, et les filles ramassent plus d'espèces différentes d'invertébrés que les garçons. Les tableaux 2 et 3 donnent la liste des espèces capturées par les écoliers de chaque pays et région.

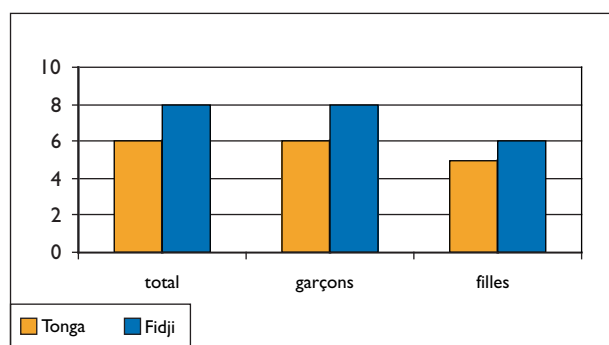


Figure 6. Nombre total de techniques de pêche employées par les écoliers des Tonga et des Îles Fidji

Tableau 1. Nombre d'espèces capturées par les écoliers des Tonga et de Fidji

	Tonga			Fidji		
	total	garçons	filles	total	garçons	filles
# espèces de poissons	11	10	4	13	13	9
# espèces d'invertébrés	18	14	18	10	5	10

Tableau 2. Index et fréquence (notes) des espèces de poissons et d'invertébrés capturées par les écoliers des Tonga

POISSONS		Tongatapu		Ha'apai		Vava'u	
nom local	nom scientifique ou commun	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
taa	<i>Sargocentron</i> spp.	0	0	4	1	2	0
humu	<i>Rhinecanthus aculeatus</i>	0	0	3	0	4	0
o	<i>Siganus spinus</i>	1	3	4	1	0	0
lapila	poisson d'eau douce	0	0	0	0	24	0
tanutanu	<i>Lethrinus amboinensis</i>	14	3	0	0	11	0
hapi	<i>Acanthurus guttatus</i>	0	0	0	0	1	0
ngatala	mérou	0	0	0	0	1	0
manini	<i>Acanthurus triostegus</i>	0	0	0	0	1	0
sokisoki	<i>Diodon</i> spp.	0	1	0	0	0	0
kavakava	<i>Therapon jarbua</i>	4	0	0	0	0	0
unomoa	<i>Mugil cephalus cephalus</i>	6	0	0	0	0	0
INVERTÉBRÉS		Tongatapu		Ha'apai		Vava'u	
nom local	nom scientifique ou commun	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
hulihuli	chiton	2	1	3	5	0	0
elili	<i>Turbo</i> spp.	1	3	3	3	1	3
feke	poulpe	1	3	2	2	0	0
topulangi	<i>Turbo chrysostomus</i>	0	0	3	5	0	0
matamata	holothurie	0	0	2	2	0	0
ngoua	lièvre de mer	0	1	3	1	0	0
mulione	lièvre de mer	0	3	3	1	0	0
kaloaa	<i>Anadara</i> spp.	1	13	0	0	0	24
too	<i>Gafrarium</i> spp. (<i>Timoclea marica</i>)	0	2	0	0	3	13
paka	crabe	5	1	0	0	0	0
kevikivi	gastropode	1	3	0	0	0	0
tukumisi	oursin	0	15	0	0	0	0
mehingo	bivalve	0	3	0	0	0	0
loli	holothurie	0	2	0	0	0	0
vasuva	<i>Tridacna</i> spp.	0	1	0	0	0	0
mama	lièvre de mer	0	0	0	0	1	5
holokau	-	0	0	0	0	1	3
mula	-	0	0	0	0	1	3

Tableau 3. Index et fréquence des espèces de poissons et d'invertébrés fréquemment capturées par les écoliers de Fidji

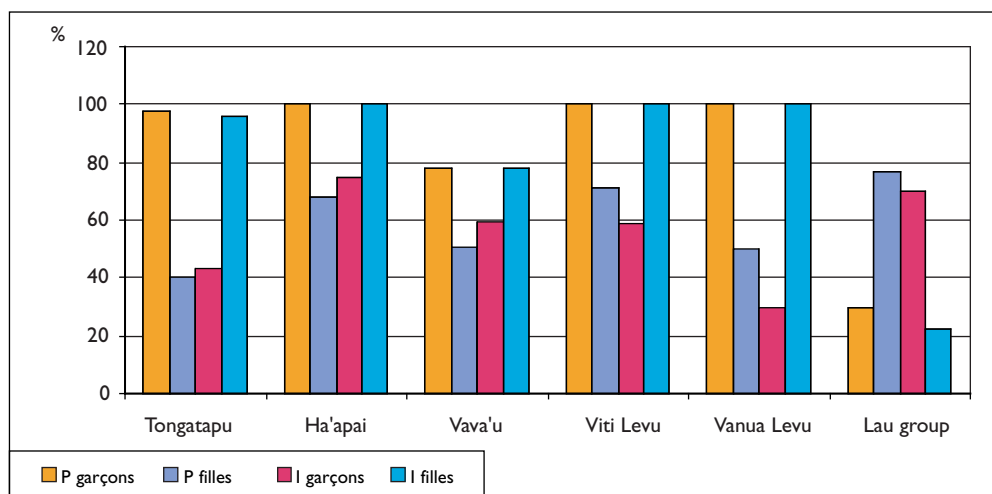
POISSONS		Viti Levu		Vanua Levu		Groupe Lau	
nom local	nom scientifique ou commun	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
qitawa	<i>Therapon jarbua</i>	0	0	3	0	6	2
kanace (bu)	<i>Valamugil seheli</i>	0	0	10	2	17	7
nuqa	<i>Siganus spp.</i>	4	15	0	0	11	5
kabatia	<i>Lethrinus harak</i>	31	31	12	8	6	6
matumatu	<i>Gerres macrosoma</i>	0	0	0	0	1	9
yawa	<i>Chanos chanos</i>	2	0	0	0	0	0
salala	<i>Rastrelliger spp.</i>	5	5	4	11	0	0
tanabe	<i>Lutjanus fulvus</i>	2	2	5	0	0	0
damu	<i>Lutjanus argentimaculatus</i>	0	2	1	3	0	0
busa	<i>Hemirhamphus spp.</i>	7	0	0	4	0	0
kasala	<i>Epinephelus microdon</i>	0	0	4	0	0	0
donu	<i>Plectropomus leopardus</i>	0	0	2	0	0	0
uluba	-	0	0	0	0	4	0
INVERTÉBRÉS		Viti Levu		Vanua Levu		Groupe Lau	
nom local	noms scientifique ou commun	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
kaikoso	<i>Anadara cornea</i>	5	8	2	12	0	2
gera	gastropode	8	6	0	0	5	3
nama	caulerpe	0	0	26	12	0	4
lumi	algue	0	0	0	0	1	1
octopus	poulpe	0	1	0	0	0	0
qari	crabe vert de palétuviers	0	0	0	1	0	0
lairu	crabe de terre	0	0	0	5	0	0
kuku	moule de palétuviers	5	5	0	0	0	0
sici	holothurie	0	3	0	15	0	0
sagosago	holothurie	0	0	0	11	0	0

Le but de l'enquête était non seulement de cerner les différences entre les pratiques halieutiques des écoliers des Tonga et des Îles Fidji, selon le sexe, mais aussi de déterminer si ces pratiques varient selon la région, dans le même pays.

La figure 7 illustre les points communs et les différences de pratique de pêche parmi les élèves d'écoles primaires. Les proportions de pêche de poisson et de ramassage d'invertébrés sont similaires. Aux Tonga, c'est à Vava'u que l'on observe la plus faible participation des enfants à

la pêche, tandis qu'aux Îles Fidji, c'est dans le groupe de Lau que les écoliers pêchent le moins. Les raisons de la pêche ne semblent pas liées à la participation des enfants à la pêche. Aux Tonga, ce sont les filles de Ha'apai, et, dans une moindre mesure, les garçons et les filles de Tongatapu qui participent le plus à la pêche commerciale. Aux Fidji, les filles contribuent un peu plus à la vente des prises, bien qu'il n'y ait que des différences minimales entre garçons et filles ainsi qu'entre régions, les écoliers de Viti Levu participant davantage à la vente (figures 8a et 8b).

Figure 7.
Pourcentage
d'écoliers
qui pêchent
des poissons (P) et
des invertébrés (I).



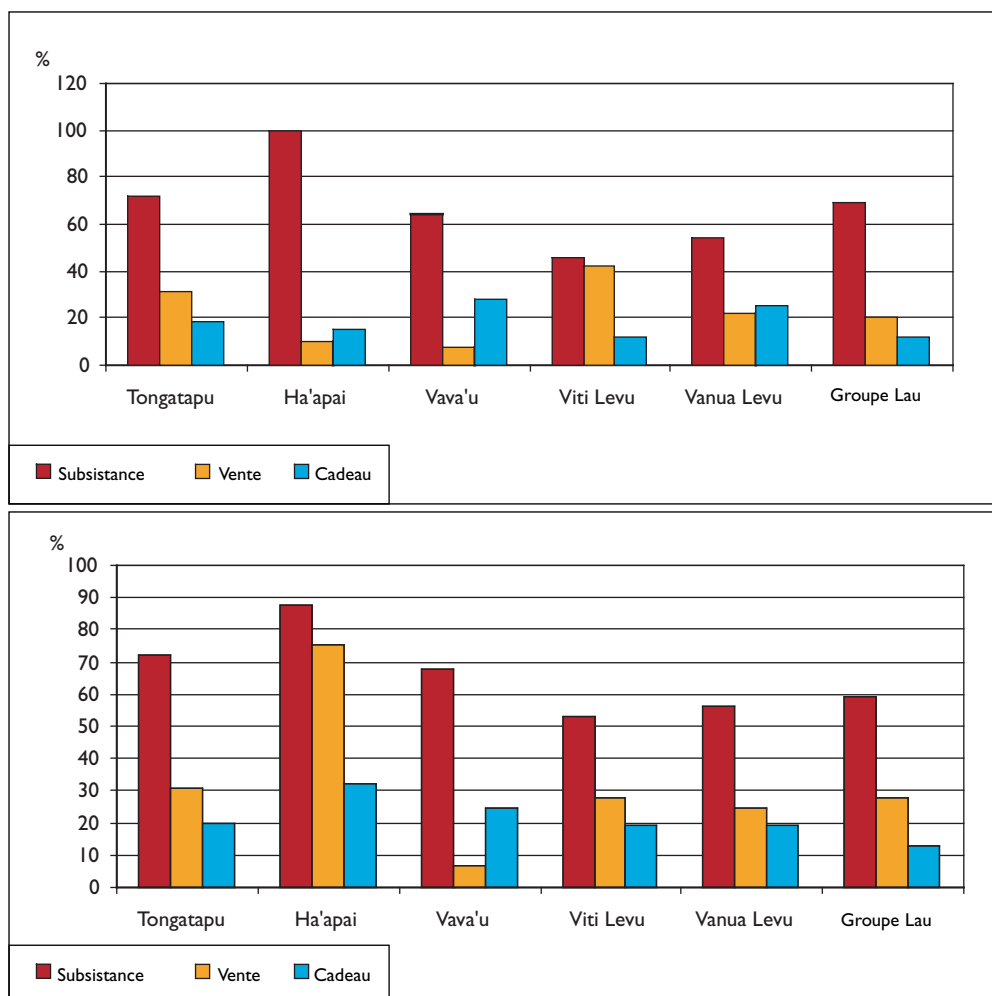


Figure 8a.
Raisons pour lesquelles les garçons des Tonga et des Îles Fidji vont pêcher

Figure 8b.
Raisons pour lesquelles les filles des Tonga et des Îles Fidji vont pêcher

La fréquence et la durée des sorties de pêche et de ramassage d'invertébrés varient considérablement aux Tonga. Les écoliers de Vava'u vont pêcher presque deux fois aussi souvent que ceux de Tongatapu et de Ha'apai (figure 9). À Fidji, les enfants de Viti Levu pêchent deux fois plus souvent que ceux de Vanua Levu et du groupe de Lau. Dans les deux pays, les données montrent que les fréquences les plus élevées sont associées aux sorties les plus brèves (figure 10).

Discussion

Les expériences sur le terrain et les résultats de cette enquête mettent en lumière deux points importants. Tout d'abord, la méthode appliquée pour examiner la participation des écoliers à la pêche a permis d'obtenir des données utiles et fiables. En second lieu, quel que soit leur sexe, les enfants les plus âgés des écoles primaires (environ 10 ans) participent activement à la pêche à des fins de subsistance et, dans une certaine mesure, pour se faire de l'argent.

Sur le plan méthodologique, il a été constaté que le taux de réussite de la collecte de données utiles et fiables auprès d'élèves d'écoles primaires dépend principalement de la communication qui peut s'établir. Des expériences ont montré que le soutien des enseignants est indispensable si l'on veut communiquer efficacement avec les élèves. Les enfants participent d'autant plus

volontiers à l'enquête et s'empressent de fournir des informations que leur enseignant donne des explications et se montre patient et coopératif. Il a également été utile de poser des questions aux tuteurs et de leur demander d'éclaircir les points incertains.

L'approche dynamique, fondée sur le recours à des méthodes de notation et de classification, la brièveté du sondage dans chaque classe, le nombre limité de questions courtes auxquelles il était possible de donner une réponse claire ont permis aux enfants de rester en éveil, concentrés, et de participer activement. Ces observations sont comparables à celles qui ont été faites à l'occasion d'une étude de cas effectuée avec des étudiants samoans, et destinée à recueillir des données sur la pêche vivrière (Hosch, 2000).

Il a également été constaté que les écoliers étaient moins gênés de répondre que les adultes. Ainsi, ils ont parlé en toute franchise de la pêche à l'aide de poisons, technique destructrice illégale ou "officiellement" interdite. C'est une technique traditionnelle souvent employée, par exemple, par des Fidjiennes (Kronen, 2002b). On sait aussi qu'elle est encore utilisée par certains groupes de pêcheurs (Ministère des pêches des Tonga et al., 1996 ; Des Rochers, 1992) et qu'elle est transmise aux jeunes générations, comme on l'a constaté dans le cadre de cette étude. Or, les pêcheurs adultes, au courant des règles et des restrictions légales

Figure 9.
Fréquence des
sorties de pêche
(sorties P)
et de ramassage
d'invertébrés
(sorties I)
par les écoliers des
Tonga et de Fidji.

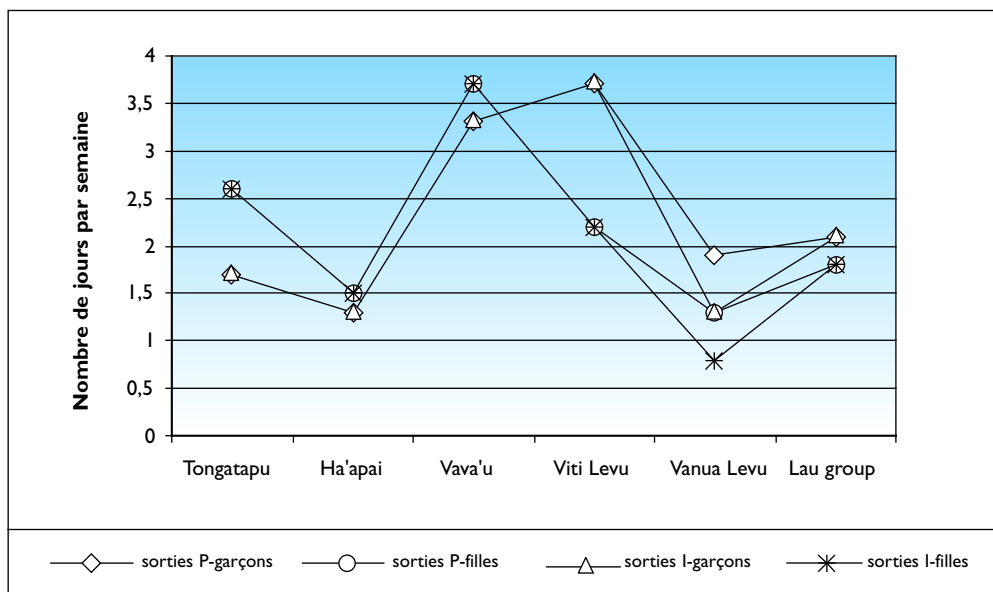
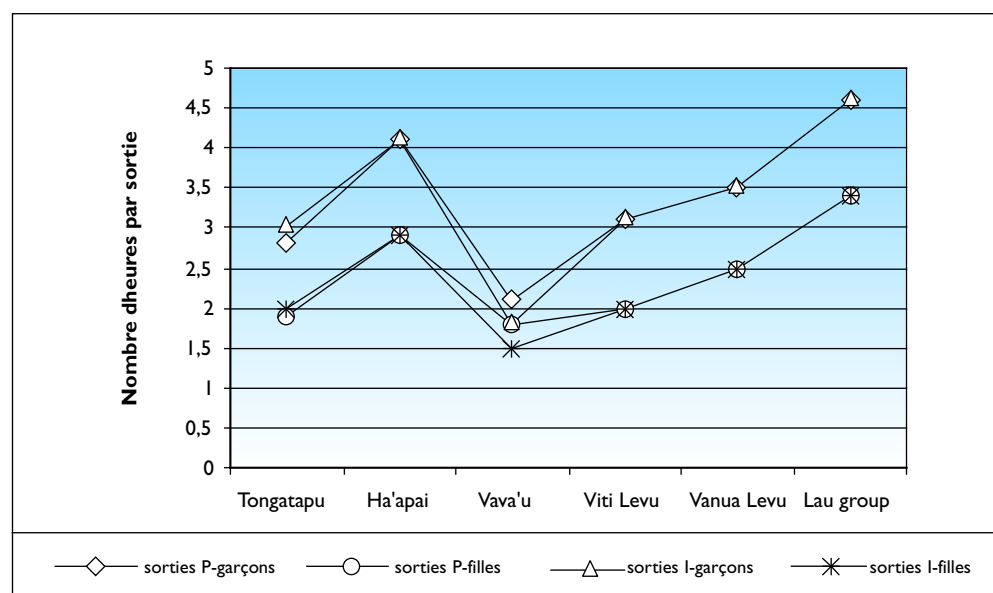


Figure 10.
Durée des
sorties de pêche
(sorties P)
et de ramassage
d'invertébrés
(sorties I)
par les écoliers des
Tonga et de Fidji.



et communautaires, sont tentés d'occulter toute information susceptible de les compromettre.

Le but de l'approche choisie pour cette enquête était de recueillir des informations quantifiables selon des paramètres choisis, jugés utiles pour l'évaluation du rôle des enfants dans la pêche côtière. Ces paramètres étaient la participation globale, les stratégies de pêche et le nombre d'espèces fréquemment capturées. Bien que peu d'articles aient été publiés sur les activités halieutiques des enfants, les résultats contredisent l'opinion générale, selon laquelle il est pour le moins difficile d'obtenir des données précises et de bonne qualité auprès d'enfants, car ceux-ci ont tendance à surestimer les dimensions (Hosch, 2000).

Les résultats de la présente étude montrent que la majorité des enfants participent à la pêche dès leur entrée à l'école primaire. Leur degré d'engagement n'est pas fonction de leur sexe, mais s'explique par le fait que leur communauté respective est plus ou moins tributaire des

ressources marines. L'étude ciblait des communautés de pêcheurs, c'est pourquoi on observe un pourcentage beaucoup plus élevé d'enfants scolarisés qui vont pêcher qu'on n'en trouve en moyenne dans l'ensemble de la région rurale de Viti Levu (Rawlinson et al., 1994). Le fait que les écoliers soient représentatifs des communautés dans lesquelles ils vivent explique en outre les différences observées dans la part de la pêche pratiquée par les enfants à des fins vivrières ou commerciales.

Les enfants qui habitent dans des régions où l'agriculture prédomine, par exemple à Vava'u, aux Tonga et dans le groupe de Lau, à Fidji, participent moins à la pêche. La proportion de la prise qui est vendue augmente en raison inverse de la distance des grands marchés urbains, et exerce donc une influence croissante sur une économie axée sur les activités de rente. Cet argument explique peut-être le fait que les enfants vivant près de la capitale des Îles Fidji, Suva, et les écoliers des Tonga habitant près de Nuku'alofa participent davantage à la vente de leur prise que les autres.

Les différentes activités halieutiques des garçons et des filles recoupent les rôles sociaux traditionnels des hommes et des femmes dans le secteur de la pêche. Bien qu'il n'existe pas de groupe pratiquant exclusivement la pêche de poissons ou d'invertébrés parmi les élèves d'écoles primaires, les garçons pratiquent davantage la pêche, tandis que les filles ramassent généralement des invertébrés. Les différences de pratique entre filles et garçons sont plus manifestes aux Tonga qu'à Fidji. Les résultats laissent à penser que plus une communauté est isolée, et plus les filles participent à la pêche de poissons et les garçons à la récolte d'invertébrés, ainsi que le montrent les données recueillies dans les zones les plus reculées des Tonga et des Îles Fidji, respectivement Ha'apai et le groupe de Lau.

On a constaté d'importantes variations dans la fréquence des sorties de pêche, que ce soit la capture de poissons ou le ramassage d'invertébrés. En règle générale, les enfants vont pêcher le samedi, lorsqu'il n'y a pas classe. L'éloignement de l'école et des zones de pêche détermine également la capacité des enfants d'aller pêcher les jours où il y a école. Cela explique la fréquence des sorties de pêche observée parmi les enfants de Vava'u et de Viti Levu. Dans ces deux régions, les écoles primaires se situent dans les villages, à faible distance du rivage ou des sites de pêche. Le rapport entre la fréquence de pêche et la distance des sites de pêche explique également pourquoi les écoliers qui vont souvent pêcher sortent moins longtemps que ceux qui pêchent moins souvent.

Les résultats de cette étude laissent à penser que, quel que soit leur sexe, les enfants commencent par apprendre les techniques de pêche de leur mère ou des personnes qui s'occupent d'eux. On peut supposer qu'il n'est pas imposé de rôle spécifique à chaque sexe dès l'enfance, mais que l'apprentissage des stratégies de pêche dépend des savoir-faire et des connaissances des tuteurs. Les élèves les plus âgés d'écoles primaires ont toutefois confirmé qu'ils commencent par s'aventurer à pêcher sans leur tuteur et en petits groupes. Bien que ce ne soit pas systématique, les garçons préfèrent pêcher avec d'autres garçons, et les filles rester entre elles. À cet âge, les garçons souhaitent accompagner leur père lors de sorties prolongées, notamment la nuit, et embarquer à bord de bateaux, aider à la pêche au filet maillant et à la sagaie. Les petites Fidjiennes ont également manifesté cet intérêt et cet engagement, mais à un degré moindre.

Le fait que les garçons soient des "auxiliaires", plutôt que des pêcheurs, lors de ces sorties, peut expliquer pourquoi leur activité n'est pas reconnue comme une contribution importante à la capture de poissons destinés à la vente, et pourquoi le pourcentage de garçons pratiquant la pêche à des fins commerciales est peu élevé. Les filles, en revanche, ramassent des invertébrés en toute autonomie. Leur contribution à la génération de revenus est donc reconnue.

Le but de cette étude n'était pas de quantifier la contribution des écoliers à la pêche. Les informations recueillies laissent toutefois penser que les enfants âgés d'une dizaine d'années contribuent pour une part importante à la subsistance de la famille en pêchant des

produits de la mer. Il semble que les écoliers qui ont fait l'objet de l'étude dans les deux pays fournissent régulièrement des produits de la mer, poissons et/ou invertébrés, consommés en fin de semaine. Des observations faites dans une communauté de pêcheurs isolée, à Vanuatu, confirment ces hypothèses (voir l'enquête socioéconomique sur le terrain menée dans le cadre du projet PROCFish/C de la CPS). Les écoliers de la province de Malakula vont pêcher leur déjeuner tôt le matin, avant que l'école ne commence, et le surplus contribue aux repas de la famille. Bien que cela ne soit consigné nulle part, on sait que, au début d'un semestre scolaire, les petits Fidjiens aident leur mère à couvrir les frais d'inscription en vendant du poisson et des invertébrés le long des routes.

Conclusions

Bien que cette étude ne prétende pas être exhaustive, les résultats indiquent que les enfants jouent un certain rôle dans les activités halieutiques rurales, ce qui est apparemment négligé dans la plupart des enquêtes sur la pêche. Les données recueillies ne permettent pas de chiffrer les taux et les volumes de prise, mais les informations relatives à la régularité et à la fréquence des sorties de pêche laissent à penser que les écoliers contribuent au moins, pour une part importante, à la consommation familiale de produits de la mer en fin de semaine.

Les résultats de l'étude montrent que la participation des enfants et les stratégies de pêche qu'ils appliquent suivent le modèle de leur communauté. Il ne leur est pas imposé dès l'enfance un rôle spécifique à leur sexe. La différenciation est probablement un effet de la socialisation, au sein de la communauté dans laquelle ils vivent.

Cette enquête met en lumière la nécessité d'approfondir l'étude du rôle des enfants océaniens dans la pêche côtière, et celle de quantifier la prise et d'évaluer la productivité. En outre, ces connaissances permettraient de mieux cibler les enfants en âge d'être informés, et de participer activement à l'exploitation équitable et durable des ressources marines.

Remerciements

Le présent article n'aurait pu être rédigé sans l'aimable soutien et la coopération du Ministère de la pêche des Tonga et de la Division des pêches du Ministère fidjien de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie. Je tiens à remercier 'Ulunga Fa'anunu, Secrétaire par intérim du service des pêches, 'Apisake Soakai, Secrétaire adjoint du service des pêches, et Siola'a Malimali, responsable, ainsi que Malakai Tuilua, Directeur par intérim du service des pêches et Stanley Qalovaki, chargé de recherche par intérim pour les services des pêches des Tonga et des Îles Fidji.

Je remercie tout particulièrement les directeurs et enseignants des écoles et classes qui ont participé à l'enquête et qui ont, avec beaucoup d'enthousiasme, approuvé et facilité la réalisation de l'enquête : GPS Kanokupolu Primary School à Ha'atafu, GPS Vanutoka Primary School à Manuka, GPS Primary School à Mataika et Ovaka, et GPS Primary School à Koulo. La Uluiqalau

District School à Vakano, Lakemba et son directeur Kameli Vuiyasawa, la Namuka District School à Lakeba et son directeur Joeli Wesele, la Mali District School et son directeur Lawrence Nikotemo, la Waiqanake District School et son directeur Anare Tawake, et la Kaba Fijian School à Dromuna et sa directrice (par intérim) Paula Daunivalu.

Mais mes plus vifs remerciements vont à tous les écoliers et écolières des Tonga et des Îles Fidji des classes de 7e et de 8e, qui, non seulement ont participé à l'étude, mais ont communiqué leurs savoirs et leurs expériences en matière de pêche.

Je remercie également la Fondation MacArthur pour son concours financier, et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique qui a facilité la réalisation de cette étude.

Bibliographie

- Chapman M.D. 1987. Women's fishing in Oceania. *Human Ecology* 15(3):267–288.
- Des Rochers K. 1992. Women's fishing on Kosrae: A description of past and present methods. *Micronesica* 25:1–22.
- Hosch G. 2000. The use of students in surveying subsistence fisheries – a Pacific Island case study. *FAO Fisheries Circular No. 962. Food and Agricultural Organization of the United Nations, Sub-Regional Office for the Pacific Islands, Rome.*
- Kronen M. 2002a. Women's fishing in Tonga: Case studies from Ha'apai and Vava'u islands. *SPC Women in Fisheries Information Bulletin* 11:17–22.
- Kronen M. 2002b. The Lakemba art of *vono*. *SPC Women in Fisheries Information Bulletin* 11:33–4.
- Matthews E. 2002. Integrating women's subsistence fishing into Pacific fisheries and conservation programmes. *SPC Women in Fisheries Information Bulletin* 11:13–14.
- Matthews E. and Oiterong E. 1995. Marine species collected by women in Palau, Micronesia. *Micronesica* 28(1):77–90.
- Ministry of Fisheries, Japan International Cooperation Volunteers (JOVC) and Japan International Cooperation Agency (JICA) 1996. Integrated fisheries survey report. Tonga.
- Quinn N.J. and Davis M.T. 1997. The productivity and public health considerations of the urban women's daytime subsistence fishery off Suva Peninsula, Fiji. *South Pacific Journal of Natural Sciences* 15:63–92.
- Rawlinson N.J.F., Milton D.A., Blaber S.J.M., Sesewa A. and Sharma S.P. 1994. A survey of the subsistence and artisanal fisheries in rural areas of Viti Levu, Fiji. Fisheries Division, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Suva, Fiji; Division of Fisheries, CSIRO, Cleveland, Australia.
- Thompson L. 1940. *Southern Lau: Fiji: An ethnography.* Bernice P. Bishop Museum Bulletin 162, Honolulu, Hawaii.
- Tuara P.N. 1995. The role of women in the management of Pacific Island inshore fisheries. *FFA/SPC Workshop on the management of South Pacific inshore fisheries, Noumea, New Caledonia, 16 June–7 July 1995.*
- Tungpalan M.T.V., Mangahas M.F. and Palis M.P.E. 1991. Women in fishing villages: Roles and potential for coastal resources management. p. 237–243. In: Chou L.M., Chua T.E., Khoo H.W., Lim P.E., Paw J.N., Silvestre G.T., Valencia M.J., White A.T. and Wong P.K. (eds.). *Towards an integrated management of tropical coastal resources.* ICLARM Conference Proceedings 22. National University of Singapore, National Science and Technology Board, Singapore, and International Center for Living Aquatic Resources Management, Philippines.

Récolte de *nama*
(une algue)



Photo: Mecki Kronen



Une grappe de
poissons à vendre
sur le marché de
Suva (Îles Fidji)

Inati : La pêche communautaire à Tokelau

Aliti Vunisea

La force de la structure institutionnelle traditionnelle et la pérennité de nombreuses pratiques coutumières sont des caractéristiques uniques de Tokelau. Les rôles traditionnels des hommes et des femmes sont toujours strictement observés, et l'organisation des tâches et des obligations demeure gouvernée par la tradition en dépit de l'influence et des distractions du monde moderne. La pêche, en particulier, est fortement influencée par la tradition, les pratiques coutumières, les usages et les connaissances des pêcheurs. Le rituel de pêche et de distribution communautaire appelé *Inati* en est un bon exemple. Les règles de ce rituel, que nous décrivons en détail plus loin, n'ont jamais été consignées par écrit ; pourtant, elles sont bien connues des habitants de Tokelau. Chacun comprend son rôle et sait ce que l'on attend de lui lorsque ce rituel est invoqué. Comme c'est le cas pour toutes les opérations de pêche communautaires, la décision de pratiquer l'*Inati* doit être prise par l'*Aumanga* (le groupe des hommes) en collaboration avec le *Taupulega* (le Conseil des anciens) du village. Informer la population et organiser l'opération est alors le devoir du *Pulenuku* (le maire du village).

Dans les îles de Tokelau, les institutions traditionnelles et les règles et normes qui y sont associées orchestrent la vie de tous les jours ; tout le monde les connaît et les respecte. Sur chaque île, le *Taupulega* est investi de l'autorité suprême et prend toutes les décisions. La composition de ces conseils varie d'une île à l'autre mais leurs prérogatives sont très similaires. Le *Faipule*, chef élu de chaque île, est à la tête du *taupulega*. À la différence de la situation qui existe dans d'autres îles du Pacifique, ce titre n'est pas héréditaire, et tout ancien siégeant au *Taupulega* peut être élu *Faipule*. Les questions d'intérêt national sont examinées par le *General Fono*, l'instance décisionnelle supérieure de Tokelau. Le *Pulenuku* (le maire du village) siège également au *Taupulega* ; c'est lui qui est chargé de la gestion des affaires courantes du village. À Tokelau, il n'existe pas de démarcation entre les rôles traditionnels et les rôles publics. L'*Ulu* (le chef suprême de Tokelau) est également le ministre de l'environnement du pays. Ainsi le modèle de chefferie traditionnel et le système de gouvernement moderne s'imbriquent parfaitement, et les décisions prises par les *Taupulega*, par le *General Fono* et par l'*Ulu* intéressent autant le système traditionnel que l'appareil administratif de l'État. À cet égard, le mode de gouvernement de Tokelau est unique au monde en ce qu'il accorde autant d'importance au système traditionnel et au droit coutumier qu'à la législation nationale.

La société de Tokelau est patrilinéaire et ce sont les hommes, chefs de famille, qui prennent les décisions. Les effets de la migration sont en train d'altérer cette structure, et il existe maintenant de nombreuses familles dont le chef est une femme. Dans ces familles, la femme doit s'occuper des enfants et se charger des tâches domestiques pour le bien-être des siens. Les hommes sont les décideurs, et ce sont eux qui se chargent de la plupart des travaux communautaires dans le village et dans ses alentours. Comme dans les autres îles d'Océanie, les femmes sont protégées, et l'on n'attend pas d'elles qu'elles participent à de lourds travaux hors du logis. Elles fabriquent des objets d'artisanat dans leur temps libre.

La pêche est une activité d'importance capitale pour la population de Tokelau. Les hommes participent à la plupart des opérations halieutiques et pêchent presque tous les jours. La pêche reste une activité d'importance dont les produits servent principalement à alimenter la population et sont aussi, dans une certaine mesure, échangés avec des membres de la famille résidant au Samoa et en Nouvelle-Zélande. Puisqu'ils participent régulièrement à la pêche, les jeunes hommes connaissent aussi bien que leurs anciens le savoir et le savoir-faire traditionnels, les saisons, le comportement du poisson, et les effets des marées, des vents et de la lune.

Les hommes sont des pêcheurs dont l'expertise est le fruit de l'expérience et des connaissances des nombreuses générations qui les ont précédés. La plupart des opérations halieutiques sont menées selon les concepts traditionnels et, pour décider où et quand pêcher, on se fie à l'observation des phases de la lune, des marées, des conditions météorologiques et du comportement du poisson. Au niveau des compétences, des rituels et du savoir-faire, rien n'a changé, mais les méthodes ont évolué. L'utilisation d'outils modernes, tels les appâts, les grands filets et les torches de plongée, la nuit, s'est généralisée.

Quoique, d'habitude, les femmes ne participent pas à la pêche, il est arrivé qu'un homme soit accompagné de son épouse. Comme les hommes sortaient pêcher tous les jours et comme le poisson était très abondant, les femmes n'étaient pas obligées de pêcher ou de chercher de la nourriture. On sait cependant que les femmes ont quelquefois pratiqué la pêche et l'on trouve par exemple des documents (*Bishop Museum* 1937) prouvant qu'elles allaient pêcher les poissons récifaux ainsi que les crusta-

cés comestibles, les oursins, les crabes et les calmars. On connaît également l'existence d'activités et d'engins de pêche divers, dont les pièges à poisson, la pêche au harpon, à l'arc, à l'épuisette, au carrelet, à la senne et au filet à poissons volants, ainsi que la chasse à la tortue.

La pêche à la carangue

En septembre 2003, j'ai accompagné les hommes et nous sommes sortis tôt le matin pour pêcher la carangue près de Nukunonu. M'étant laissée dire que les pêcheurs comptaient toujours principalement sur leur connaissance des marées, des vents et du comportement du poisson, j'avais décidé d'en avoir le cœur net.

À cinq heures et demie du matin, je me tenais donc debout, dans l'eau jusqu'aux genoux, dans une passe du récif, à un endroit où l'eau de mer et les poissons pouvaient pénétrer dans le lagon. Nous sommes restés en place sans bouger pendant une demi-heure, regardant la mer entrer dans le lagon et guettant les indices qui annonceraient l'arrivée des bancs de poisson attendus.

Les pêcheurs avaient commencé par condamner l'accès au lagon en bloquant la passe avec quatre grands filets, dont trois disposés en demi-cercle ouvert vers la mer et le quatrième placé derrière les autres, puis par se placer à des points stratégiques derrière les filets.

D'après les pêcheurs, les poissons traversent les passes pour pénétrer dans le lagon pendant les premières phases de la jeune lune, tôt le matin, à la marée montante. En attendant l'arrivée des carangues, les hommes ont signalé un groupe de requins en chasse le long du récif, à l'extérieur du lagon, ainsi qu'un banc de bananes de mer en train d'entrer dans le lagon par d'autres passes.

Des guifettes noires avaient trouvé un perchoir précaire sur les rochers noirs qui séparent la mer du lagon et faisaient également le guet pour repérer des poissons. Calmes pour l'instant, elles épiaient la passe mais elles signaleraient la position des poissons lorsqu'elles les survoleraient et on les entendrait alors de très loin.

L'un des hommes nous a fait signe et nous avons vu, à la crête des vagues, des queues de poisson argentées qui entraient dans la passe et se rapprochaient très rapidement de nous. Lorsque les poissons sont arrivés au point où nous nous trouvions, certains des hommes placés derrière les filets ont commencé à les refermer, pendant que deux d'entre eux frappaient l'eau avec des bâtons pour chasser les poissons vers les filets et les empêcher de faire demi-tour. Le banc de carangues s'est dirigé droit dans les filets. Les pêcheurs ont alors refermé la trappe et certains d'entre eux ont plongé pour relever le bas des filets et capturer les poissons, qu'ils ont ensuite attrapés et tués avant de remettre les filets en place. À chaque opération, ils ont ainsi pris de 12 à 16 grosses carangues.

Après la première prise, il n'a pas fallu attendre aussi longtemps et les bancs se sont succédés toutes les 10

minutes environ. Le plus étonnant, c'est que les pêcheurs savaient exactement où placer les filets et, surtout, dans quelle passe il fallait pêcher. En effet, un banc de bananes de mer est passé assez près de nous, mais les carangues n'ont pas essayé d'autre passe que celle où nous étions.

L'Inati

L'Inati est tout à la fois une opération de pêche communautaire et un système de distribution traditionnel qui se pratique encore aujourd'hui dans les trois îles de Tokelau et qui permet de veiller à ce que toutes les familles, sans exception, aient du poisson. Tous les *Aumanga* (les hommes du village) sont tenus d'y participer ; ils sont informés, avec un ou deux jours d'avance, de la cible spécifique de l'Inati, ce qui leur laisse le temps de s'organiser afin d'être libres au jour et à l'heure dits, de se procurer et de préparer l'appât, les lignes et autres engins nécessaires. Les pêcheurs sont informés à l'avance de la cible, qui peut être le thon ou une autre espèce de poisson pélagique, une espèce pêchée à une saison donnée ou un poisson récifal particulier. Les hommes partent pêcher en groupes, à une heure donnée. À leur retour, la prise est mise en commun et rassemblée au point de distribution. Quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, la distribution se fait au retour des pêcheurs. Pendant qu'ils sont en mer, les femmes préparent du thé et de la nourriture, qui leur sont servis lorsqu'ils rentrent.

La prise est partagée équitablement entre tous les ménages sous la direction du *pulenuku*. Le nombre de personnes dans chaque ménage est pris en compte et sert de base au partage. Avant la distribution, les poissons sont triés selon leur espèce et leur taille. Les familles les plus nombreuses reçoivent une plus grande part que les familles moins nombreuses, celles-ci recevant des poissons plus petits et une moindre variété d'espèces. La plupart des jeunes hommes qui participent à l'Inati finissent par recevoir moins de poisson que les autres parce que leurs familles sont moins nombreuses que les autres. Mais la tradition et le respect de l'autre sont au cœur de cette pratique, et il est évident que les hommes, ainsi que tous les autres habitants, sont satisfaits de leur part. La liste des chefs de famille est dressée pour faire le partage et, lorsqu'on appelle leur nom, ce sont normalement les femmes et les enfants qui viennent chercher les poissons avec un seau ou une cuvette.

À Atafu, l'Inati a ciblé le thon et d'autres espèces de poisson pélagique, et un Inati a été pratiqué à l'occasion de la réunion des *fatupaepae* (groupes des femmes) des trois îles de Tokelau. À Fakaofu, la cible était un poisson de saison. Pendant notre séjour, un Inati a été organisé pour permettre aux visiteurs de remporter du poisson au Samoa. À Nukunou, l'Inati a ciblé le thon.

Lors de discussions, les habitants du village ont exprimé divers points de vue sur cette pratique. Pour les hommes, il s'agit d'une coutume et ils aiment y participer. Les femmes, notamment les plus âgées, apprécient cette coutume dont elles pensent qu'elle permet de prendre soin des femmes et des personnes âgées qui ne peuvent plus

pêcher. Certains des enfants pensent que c'est un bon système qui permet de veiller à ce que tout le monde puisse manger. Les règles de pêche traditionnelles qui ont été consignées par écrit stipulent que lorsque la prise d'un pêcheur excède ses besoins, celui-ci doit la partager. Les tortues et espèces similaires doivent également être partagées avec les autres habitants du village.

Les activités de pêche organisées selon la tradition, comme la pêche à la carangue ou l'*Inati*, constituent des

aspects uniques de la vie et de la culture de Tokelau. En outre, les pêcheurs de Tokelau connaissent bien les eaux de leurs zones de pêche ; ils savent où aller pour prendre certaines espèces et à quelle époque on peut prendre certains poissons ; ils connaissent l'heure, les phases de la lune et les marées les plus propices. Autant dire qu'en matière de pêche à Tokelau, le savoir traditionnel est loin d'être oublié, qu'il continue d'être pertinent et qu'il sert toujours aux pêcheurs.

Photo: Aliti Yunisea



Les jeunes garçons du village aident d'habitude à trier les poissons

Photos: Aliti Yunisea



La prise : des poissons, petits et gros, de l'espèce ciblée et de nombre d'autres espèces

L'espèce ciblée est triée avant les autres.
Une fois le tri terminé,
la distribution peut commencer



Séminaire régional océanien organisé par l'Organisation maritime internationale : le rôle des femmes dans le secteur maritime - perspectives et défis

Megan Streeter¹

Plus de trente personnes ont participé à ce séminaire régional, qui s'est déroulé à Apia (Samoa) du 8 au 10 octobre 2003. M. Faumuina Liuga, Ministre des travaux publics, des transports et des infrastructures du Samoa, qui a prononcé le discours d'introduction, a souligné l'importance du rôle des femmes dans la région du Pacifique et évoqué les débouchés qui s'offrent à elles dans le secteur maritime. D'autres exposés portaient sur les perspectives et les accords institutionnels, des expériences personnelles et des exemples du Samoa.

Les perspectives et les accords institutionnels ont été illustrés par des exposés de Mme Pamela Tansey (Division Coopération technique, OMI), le capitaine John Hogan, Conseiller en formation (Programme Affaires maritimes de la CPS), Mme Annaleise Caston, Conseillère principale (Politique et application, normes de protection de l'environnement, Direction australienne de la sécurité maritime, AMSA), Mme Twila Waqasokolala, Secrétaire exécutive (Association des ports du Pacifique) et Mme Louise Deehan-Owen, Chargée de cours (École néo-zélandaise des métiers de la mer).

Dans son exposé, Mme Tansey a montré que l'intégration des femmes, à tous les aspects du développement, a progressé au sein du système des Nations Unies, au cours des vingt dernières années. L'OMI avait publié sa première Stratégie d'intégration des femmes dans le secteur maritime, en 1988. Ce document plaçait en tête des objectifs prioritaires l'accès des femmes à la formation et à l'emploi. Le Programme "Contribution des femmes au développement" fut lancé dans la foulée, en 1989.

Mme Tansey a aussi évoqué les obstacles que rencontrent les femmes dans le secteur maritime et leur difficulté à surmonter les préjugés et les clichés. Elle a décrit les actions que l'OMI mène, à l'échelon mondial, afin de faire participer les femmes à des activités non marginales : incitation à suivre une formation aux métiers de la mer, brèves missions d'expertise-conseil, séminaires régionaux, bourses de formation en entreprise sur la condition féminine et les questions d'égalité des hommes et des femmes.

Le capitaine John Hogan a présenté un bref exposé de synthèse sur les approches régionales des questions d'égalité des hommes et des femmes dans le Pacifique, et parlé du travail du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP). Il s'est surtout

attaché à décrire la contribution de la CPS et son souci de démarginaliser les femmes océaniennes en général. Il a évoqué la participation des Océaniennes à la pêche dans la région, et le travail du Programme Pêche côtière de la CPS, qui gère des projets communautaires visant à pérenniser les moyens d'existence des femmes dans le secteur halieutique.

L'intervenant a déclaré que les femmes peuvent bénéficier de toutes les activités du Programme Affaires maritimes de la CPS et qu'elles sont même encouragées à y participer. Il a souligné en même temps qu'en Océanie, la différenciation entre hommes et femmes semble se fonder sur les rôles qui leur sont attribués par tradition culturelle, et que les femmes participent beaucoup moins à la prise de décisions que les hommes.

Mme Annaleise Caston a réaffirmé que le secteur maritime ne se limite pas nécessairement aux activités exercées en mer. Elle a expliqué le travail de l'AMSA et ses vastes responsabilités dans les domaines de la sûreté maritime, de la recherche et du sauvetage en mer et par avion, et la protection de l'environnement marin contre la pollution causée par les bateaux. Mme Caston appartient à la section Normes de protection de l'environnement de l'AMSA.

Mme Twila Waqasokolala a présenté un exposé intitulé "Les obstacles d'ordre culturel à la participation et à l'emploi des femmes dans le secteur maritime aux Îles Fidji". Elle a parlé de son rôle de Secrétaire exécutive de l'Association des ports du Pacifique.

Selon Mme Waqasokolala, à Fidji, les femmes n'occupent que 17 % des postes dans le secteur des transports et de la communication, dont le secteur maritime relève. Elle reconnaît que, pour des raisons pratiques, certains emplois conviennent mieux à des hommes ; en revanche, les tâches physiques, dans les ports, sont toujours effectuées par des hommes, les femmes n'étant employées qu'à des postes administratifs. Les femmes qui sont dans des ports sont cataloguées comme prostituées, ce qui ne les encourage pas à chercher un emploi dans le secteur maritime !

Elle admet aussi qu'il y a eu du changement depuis les années 80. La présence de femmes dans les docks est de plus en plus fréquente parce que les organismes publics prestataires de services portuaires emploient des femmes. Le service des douanes, par exemple, emploie

1. Chargée de l'information (Programme Affaires maritimes), Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. Private Mail Bag, Suva, Fiji Islands. Courriel : MeganS@spc.int

400 femmes sur un effectif total de 900 personnes, et 10 % d'entre elles s'occupent des opérations douanières concernant les navires. Les services de l'immigration, les autorités sanitaires portuaires et les services de contrôle zoo et phytosanitaire emploient des femmes comme officiers de visite à bord des bateaux.

Mme Louise Deehan-Owen est devenue capitaine à plein temps en 1990. À l'époque, elle s'était intéressée à la formation des équipages, et elle avait mis au point des systèmes de gestion de la sécurité des navires et élaboré des manuels d'exploitation des navires pour sa société. Elle a également travaillé pendant deux ans comme mécanicienne de navire. Au cours de ses trois dernières années dans la marine marchande, elle a dispensé des formations et délivré des certificats de capitaines de gros bateaux et est devenue chef des opérations de service.

Mme Deehan-Owen a commencé sa carrière d'enseignement des métiers de la mer en organisant le premier cours destiné à des jeunes Maoris, à l'Institut technique de Mahurangi. Elle a ensuite été chargée de cours à l'École des métiers de la mer de Nouvelle-Zélande. Ayant conservé de solides liens avec le secteur maritime, elle dispense souvent des conseils à des entreprises commerciales en matière de formation et de sécurité. Elle est également membre du bureau de la *Maritime and Seafood Educators' Association of Aotearoa*.

Mme Viti Whippy, présidente de la *Fiji Ship-owners' Association* et du Conseil des affaires maritimes des Îles Fidji, et Mme Liz Datson, capitaine et pilote de la *Queensland Pilot Authority*, ont présenté leurs expériences personnelles.

Mme Whippy est membre de l'Institut agréé des transports qui représente les professionnels des transports maritimes. En juin 2002, elle était employée comme agent recruteur pour la société C F Sharp, qui exploite des câbliers dans le monde entier. En août 2003, elle a été nommée présidente du Conseil des affaires maritimes des Îles Fidji.

Le capitaine Liz Datson a donné son point de vue personnel sur sa carrière en mer. Elle attribue son intérêt pour la marine marchande à ses relations avec les amis de son père navigateur, et à sa connaissance des navires et de la mer, dès son plus jeune âge.

À l'époque de ses études d'élève-officier, elle était la seule femme employée dans ce secteur. Malgré les difficultés, elle s'estime heureuse d'avoir rencontré, sur chaque bateau, des officiers et des marins qui lui ont tant appris. Elle pense avoir fait son chemin en accomplissant les tâches qu'on lui demandait de remplir, en posant des questions quand elle ne comprenait pas, et grâce à sa personnalité franche et directe. Le capitaine Datson a passé un an au Collège maritime australien, et a obtenu son brevet de second lieutenant au long cours.

Satisfaite de son travail, elle n'a pas — ou peu — souffert de la discrimination dans l'exécution de ses tâches. Elle

rencontre toutefois des regards intrigués quand elle monte à bord, généralement à cause des différences culturelles et de la rareté des femmes à des postes de pilotes de port.

Des exemples tirés du Samoa ont été présentés par M. Fagaloa Tufuga (Directeur des services généraux et juridiques de l'Autorité portuaire du Samoa), Mme Lalotoa Mulitalo (procureur, ministère public, Samoa), Mme Kerry Kwan (juriste principal, Ministère de l'agriculture et de la pêche, Samoa) et Mme Emma Kruse Vaai (directrice des études, Vice-Présidente-Directrice générale de l'École polytechnique des métiers de la mer du Samoa).

M. Fagaloa Tufuga est un ancien élève de l'Institut de droit maritime international (IMLI). Fondé en 1988 à Malte, sous les auspices de l'OMI, cet établissement offre aux pays en développement des infrastructures uniques en leur genre qui permettent de dispenser une formation de troisième cycle en droit et législation maritime internationale.

La moitié des places est réservée à des femmes qualifiées, afin de promouvoir l'intégration des femmes originaires de pays en développement. Toutefois, dans la promotion de M. Tufuga, il n'y avait que huit étudiantes sur une classe de 24, et c'était le taux d'admission de femmes le plus élevé depuis le début du cours. Les étudiantes océaniques sont très peu nombreuses. Le premier Directeur de l'IMLI était une femme, le Professeur Patricia Birnie, une experte de notoriété mondiale en matière de droit international relatif à l'environnement. M. Tufuga reconnaît qu'il y a une pénurie de ressources humaines dans le domaine du droit maritime, et que la prédominance des hommes dans les affaires maritimes est un cliché.

Mmes Lalotoa Mulitalo et Kerry Kwan ont présenté un article qu'elles ont rédigé ensemble : "Les Samoanes dans le secteur maritime (ou professionnel)". Leur exposé portait sur la culture et les femmes du Samoa. Une Samoane est appelée "ioimata o le tuagane" (la pupille des yeux) des hommes de la famille, mais son importance se limite à son foyer. Les intervenantes ont également évoqué l'histoire des navigateurs samoans. Elles ont parlé des facteurs qui empêchent les femmes d'embrasser une carrière en mer, le manque de force physique ou le risque d'agression sexuelle, par exemple. Mais grâce à la mécanisation, le physique ne pose plus de problème ; en outre, l'agression sexuelle ne se limite pas au sexe féminin, et l'agression homosexuelle n'est pas un concept inconnu en mer. La discrimination à l'égard des femmes, dans ce secteur, s'explique plutôt par la difficulté qu'ont les Océaniens à changer leurs conceptions culturelles.

Mme Emma Kruse Vaai a expliqué que l'éducation, officielle ou non structurée, est la clé de la réussite pour une femme. Elle a retracé la brève histoire des Samoanes qui ont étudié à l'École polytechnique des métiers de la mer du Samoa. Très peu de femmes s'inscrivent, et très peu

font carrière en mer par la suite, du fait des difficultés d'accomplir leur période obligatoire de service de mer. En 2003, trois étudiants, dont une femme, ont entrepris un cours supérieur à l'École des métiers de la mer de Nouvelle-Zélande. Une fois le cours terminé, la jeune femme n'a pas pu accomplir sa période obligatoire de service de mer. Les capitaines de navires locaux ont refusé de l'accueillir pour se former, malgré le soutien de ses parents et de sa famille. Ces préjugés, qui reposent en grande partie sur la peur, devraient changer. Les questions de sûreté se posent à l'échelle internationale, et elles concernent aussi bien les hommes que les femmes. Après les exposés, les points suivants ont été débattus : accès des femmes à la formation aux métiers de la mer, emploi des femmes dans le secteur maritime, accès à la prise de décisions, systèmes de promotion à l'appui du secteur maritime. Les groupes de travail ont ensuite formulé des résolutions qui seront présentées lors de la prochaine réunion du Conseil de l'OMI.

À l'issue du séminaire, le Programme Affaires maritimes de la CPS a été invité à contribuer à la formation d'une Association océanienne des femmes employées dans le secteur marin.



Photo: Peter Heathcote

Des femmes travaillent désormais aux côtés des hommes à bord



Photo: John Hogan

Des femmes font des exercices de suture dans le cadre de leur perfectionnement en soins d'urgence en mer

Les femmes dans le secteur maritime¹

Janine Narbutas, capitaine de corvette

Mon expérience concerne certes les forces navales, mais la marine civile et la défense navale ont beaucoup de problèmes en commun. Je voudrais vous relater certaines de mes propres expériences, en particulier le temps que j'ai passé en mer, et évoquer certains aspects plus généraux de l'emploi des femmes dans le secteur maritime.

L'histoire enseigne que le secteur maritime n'est pas la filière de prédilection des femmes. C'était l'une des carrières à plus forte dominante masculine qui soient. Autrefois, les emplois dans ce secteur exigeaient une grande force physique, et des interdits culturels empêchaient les femmes de participer à des opérations concrètes. La principale question était celle de l'image sociale. Il n'était pas admissible, il y a trente ou quarante ans, que des femmes travaillent aux côtés des hommes dans un milieu aussi isolé du reste du monde. En outre, il courait des rumeurs populaires très convaincantes, du genre "la présence d'une femme à bord porte malheur".

Il n'est donc guère surprenant qu'il n'y ait pas d'exemple historique de femmes professionnelles dans le secteur maritime.

L'évolution technique a élargi notre cadre de vie ; les limites d'autrefois sont devenues de simples obstacles. Les femmes ont beaucoup plus de liberté, elles peuvent accéder à des domaines qui leur étaient interdits autrefois. Mais l'entrée des femmes dans cet environnement très traditionnel a été lente, parfois difficile.

J'ai intégré la marine de guerre au début des années 80, alors que les femmes officiers et marins étaient encore principalement recrutées pour des tâches administratives. Nous nous plaignions à l'époque de notre programme de formation : il ne fallait pas très longtemps pour acquérir des compétences administratives spécialisées, mais nos homologues masculins devaient suivre tout un tas de cours et se perfectionner dans plusieurs

1. D'après un exposé prononcé à l'heure du déjeuner devant l'Association des diplômées samoanes, dans le cadre du Séminaire régional de l'OMI pour le Pacifique, en octobre 2003.

disciplines, et les femmes ne pouvaient pas être affectées à leur premier poste avant leurs homologues masculins. Les formateurs dispensaient aux huit femmes de la classe la même formation qu'aux hommes, y compris le matelotage, le maniement des armes, la navigation côtière et astronomique et la sortie en mer. La seule différence était que les femmes ne consolidaient pas leur formation théorique par un stage pratique et une période de service de mer. Après plusieurs années de réclamations, l'officier recruteur de l'époque a téléphoné pour demander si une femme voulait se porter volontaire pour un poste en mer. À cette époque, toutes les femmes étaient retranchées dans leur emploi administratif, avaient des contacts sociaux, un fiancé ou un petit ami, et menaient en général une existence relativement normale pour des femmes d'une vingtaine d'années.

Les bateaux qui accueillaient des femmes étaient non combattants : c'étaient des navires de transport ou de type auxiliaire. En 1986, j'ai fait un stage sur le navire hydrographique HMAS COOK. C'était un bateau très confortable, avec de jolies coursives ouvertes, de bonnes salles de bain et cabines, et très spacieux parce qu'il avait été construit selon des normes civiles et non militaires. En même temps, une électricienne fut affectée sur le Cook, et nous devîmes les premières femmes officiers cantonnées en mer – de vrais cobayes !

Mon premier commandant était un professionnel très mûr, ayant une grande expérience de la mer, qui avait conservé un vif souvenir de l'époque où il faisait un stage d'officier de quart. Il fallait qu'il prouve que l'affectation de femmes à des postes de navigantes n'était pas une erreur. Assurément, on ne pourrait pas l'accuser de donner à une fille un poste qu'elle ne méritait pas. Il m'expliqua clairement ce qui m'attendait, et me certifia que je serais tout à fait qualifiée à la fin de mon stage. Au bout de dix-huit mois en mer, j'avais fait des progrès personnels et savais bien piloter un bateau.

Au cours de ma formation, j'ai été consignée à bord huit fois pour ne pas avoir remis ponctuellement les journaux au carré des officiers, pour avoir laissé allumés les feux de port une minute après le lever du soleil, pour avoir un déficit de caisse du carré de trois centimes : rien que des vétilles pour un bon élève officier. Je pense avoir observé les étoiles du matin et du soir au sextant pour calculer notre position plus souvent que n'importe quel autre stagiaire, à l'époque. Mais en définitive, ma collègue mécanicienne et moi avons décroché nos certificats de compétence et réussi à atteindre ce qui, je pense, était le but ultime à l'époque : créer un précédent.

En attendant, les forces militaires se penchaient sur les questions de l'augmentation des taux d'érosion des effectifs et du manque de recrues. Pour ces raisons, et grâce à la promulgation d'une loi nationale sur l'égalité des chances en matière d'emploi, la question des forces combattantes et non combattantes fut enfin débattue. Au début des années 90, à la faveur d'un amendement de la législation, les femmes furent admises à s'engager dans les forces combattantes. Elles avaient donc désormais accès à presque tous les postes à bord de navires de guerre. Mais avant que cette nouvelle politique ne puisse

être appliquée, il restait quelques graves questions à résoudre :

- L'organisation de la vie domestique.
- La sûreté et la sécurité, autres graves sujets de préoccupation.
- Certaines épouses ont manifesté et formé des groupes d'action pour faire entendre leurs craintes que leurs maris n'aient des tentations pendant qu'elles seraient en mer.
- Où les femmes allaient-elles dormir, et qui les réveilleraient quand elles auraient à prendre leur quart ?
- La question de la robustesse physique était de taille. Nombreux étaient les gens qui faisaient remarquer que les femmes ne seraient pas capables de manipuler les lourds cordages.

Certaines de ces objections étaient valables et appelaient un débat sérieux. Des solutions telles que "Donnons-leur un bateau pour elles toutes seules" furent envisagées mais, heureusement, jamais adoptées. L'adéquation du logement était la question la plus difficile, d'autant qu'elle ne pouvait être résolue qu'au prix d'aménagements importants lors d'un réarmement ultérieur, lorsque des cabines spécialement réservées aux femmes seraient construites. La combinaison de quartiers destinés soit aux hommes soit aux femmes a donné de bons résultats. La plupart des restrictions ne s'appliquaient qu'aux marins et aux sous-officiers, les officiers étant logés dans une zone différente du bateau et occupant des cabines pour une, deux ou quatre personnes, selon la taille du navire et le grade. Les femmes officiers pouvaient être beaucoup plus facilement logées que les marins et, naturellement, leur travail faisait plus appel au cerveau qu'aux muscles. L'argument de leur manque de force physique pesa de moins en moins lourd. Cela demeure vrai à ce jour. Sur les patrouilleurs et les péniches de débarquement, il n'y a pas suffisamment de place pour les femmes marins ; les petits bateaux n'emploient donc que des hommes officiers.

Des femmes sont désormais employées sur des appareils de l'aéronavale, à bord de sous-marins ou de gros navires de guerre, en tant qu'officiers principaux de combat, commandants de petits navires militaires ou commandants en second de frégates. La plupart des hommes ont bien accepté la réalité et sont restés en poste, non sans quelque réticence, mais certains sous-officiers et officiers plus âgés n'ont pu se faire à l'idée de femmes navigantes. Ils ne manquent pas de vous expliquer fièrement que l'une des raisons pour lesquelles ils partent en mer est le désir de s'éloigner des femmes. Avec l'introduction de carrières maritimes pour les femmes, il a fallu élaborer un certain nombre de nouvelles politiques et réglementations, afin de surmonter la résistance initiale et de faire en sorte que chacun s'habitue à son nouvel environnement de travail. Ces politiques ont porté sur l'initiation aux principes d'égalité d'emploi, les relations de travail, l'instruction dispensée à deux femmes à la fois (une femme qui sert en mer ne peut être la seule femme à bord) et de nombreuses autres initiatives. Nécessairement restrictives, ces politiques constituent un véritable défi en matière de gestion du personnel.

Pour embrasser une carrière de commandant, au XXI^e siècle, il faut en effet relever des défis, dont certains sont nouveaux et intéressants et qui se reflètent presque tous dans la société civile.

À la fin des années 80, l'Organisation maritime internationale a reconnu la nécessité de renforcer les effectifs féminins dans la profession maritime, à l'échelon mondial, et a rédigé son premier plan stratégique à ce sujet. Ce document place en tête des priorités l'accès à la formation et à l'emploi des femmes. Il reconnaît aussi les difficultés rencontrées par les femmes dans le secteur maritime, souvent causées par les clichés et des conceptions périmées.

Dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique, cette approche a été couronnée de succès, dans la mesure où l'OMI a atteint son objectif, l'accès des femmes à la formation. La formation n'est toutefois pas — et ne sera jamais — la question primordiale en soi. Le problème tient à l'accès à une place à bord pour la formation, puis à des stages de mer, en vue de la consolidation pratique des acquis théoriques. À l'échelon local, les femmes qui optent pour une carrière dans le secteur maritime ne peuvent pas consolider leur formation à moins d'aller à l'étranger, aux États-Unis d'Amérique, en Nouvelle-Zélande, en Australie ou en Asie. Malheureusement, il y a peu de chances que la situation change, sauf si de plus en plus de femmes s'intéressent à une carrière dans la marine.

Si l'on veut surmonter ces obstacles, il faut mettre en œuvre de nouvelles politiques, prendre des décisions en vue d'aménagements intérieurs simples lors du prochain radoub ou carénage, et n'acheter que des bateaux qui peuvent accueillir à la fois des hommes et des femmes. Des programmes de formation pourraient être dispensés pour montrer aux gens ce que l'on attend d'eux dans un environnement de travail mixte, et comment mettre en œuvre des directives pratiques de recrutement.

Bien que, de tout temps, les hommes aient été des navigateurs, la communauté maritime mondiale continuera à éprouver des difficultés à recruter des personnes compétentes et diplômées de l'enseignement supérieur. C'est ainsi que des pays à forte tradition maritime finissent par laisser leur empreinte sur le monde. Toutefois, la consolidation des acquis posera toujours un problème, pour les hommes comme pour les femmes. Une expérience de mer est indispensable. Il faut veiller, dès maintenant, à la mise en œuvre de politiques plus équitables, afin de résoudre les problèmes de logement et de conception des bateaux, les questions politiques et stratégiques, et d'atténuer l'appréhension qui accompagne tout changement en profondeur.

Je ne pense pas que le secteur maritime soit jamais un grand employeur de femmes, mais il n'y a aucune raison pour que celles qui choisissent d'y faire carrière n'aient pas le droit de satisfaire leurs ambitions.

Photo: Megan Streeter



Une jeune recrue et d'autres stagiaires se forment sur le simulateur de l'École des métiers de la mer des Îles Fidji

Formation à la manipulation du poisson aux Tonga

Tony Chamberlain¹

Introduction

En septembre 2003, j'ai été chargé par *People and Projects Ltd* de dispenser des stages de formation à la manipulation et à la transformation du poisson dans les îles périphériques des Tonga dans le cadre du programme d'aide publique néo-zélandaise au développement. Les stages ont eu lieu à Niuatoputapu du 11 au 17 septembre 2003 et à Neiafu, sur l'île de Vava'u du 19 au 25 septembre 2003. Le projet avait pour but de valoriser l'exploitation des ressources marines à Niuatoputapu et à Vava'u. Les objectifs spécifiques étaient, d'une part, d'élaborer des techniques de manipulation, de transformation et de conservation du poisson adaptées à la situation locale et, d'autre part, de développer les compétences commerciales des intervenants locaux.

La coordination sur le terrain de ces stages était assurée par M. Tatafu Moeaki et Mme Fatai Soakai du Centre de formation du Ministère de l'éducation des Tonga. J'ai bénéficié de l'aide de ma correspondante locale pour la formation, Mme Silika Ngahe, Directrice du Service des pêches de Vava'u, dont le concours m'a été extrêmement précieux et sans lequel j'aurais eu de grandes difficultés à organiser et à coordonner ces stages, notamment à Niuatoputapu.

Les ateliers

Seize personnes ont assisté au stage de Niuatoputapu, dont dix femmes et six hommes. Six personnes appartenaient à des ONG, principalement des groupes confessionnels, les autres venant du secteur privé. À Niuatoputapu, les stagiaires étaient particulièrement motivés à la suite des problèmes d'approvisionnement alimentaire récemment causés par le cyclone Waka en janvier 2002. Ils ont appris à construire des installations de transformation du poisson (un fumoir et un séchoir solaire) adaptées aux conditions locales avec des matériaux disponibles sur place. Plusieurs stagiaires ont d'ailleurs fait part de leur intention de construire leurs propres installations. Le seul matériau difficile à se procurer sur place était le plastique traité pour résister aux ultraviolets (qui reste souple longtemps). Nous avons donc recommandé l'utilisation de plastique transparent ordinaire, aisément procurable, en précisant qu'il devrait être remplacé périodiquement, puisqu'il deviendrait friable après quelques mois ; des vitres, disponibles sur place, peuvent également servir.

Nous avons donné des démonstrations de techniques de conservation et de transformation simples. À Niuatoputapu, les stagiaires ont fait preuve de plus d'intérêt pour les techniques de conservation, à savoir le salage, le séchage et le fumage à chaud. Le produit le plus populaire était le poisson séché, pimenté de préférence, et nous avons préconisé l'utilisation de produits

locaux pour la préparation de marinades. Nous avons effectué une étude de marché empirique auprès de plusieurs personnes de passage sur leurs yachts, qui nous ont répondu qu'elles seraient prêtes à payer 100 pa'anga pour un sachet de 100 grammes de poisson séché de bonne qualité.

Vingt et une personnes ont assisté au stage de Vava'u, dont quatre femmes et dix-sept hommes. Trois de ces personnes étaient des agents des services des pêches, deux d'entre elles étaient des éducateurs et les autres appartenaient au secteur privé. Ces stagiaires s'intéressaient moins aux méthodes de conservation, probablement parce que l'électricité et des appareils de réfrigération sont disponibles à Vava'u. Ils se sont en revanche particulièrement intéressés aux produits à base de poisson fumé et au développement des compétences commerciales, peut-être en raison de l'importance de l'activité touristique à Vava'u. Les stagiaires étaient en majorité des pêcheurs qui semblaient moins intéressés par les méthodes de valorisation du poisson que les stagiaires de Niuatoputapu, mais qui se sont beaucoup plus intéressés au volet "compétences commerciales", qui leur a donné des idées pour améliorer considérablement leurs bénéfices en créant de la valeur ajoutée.

La possibilité d'utiliser des plantes marines comme compléments alimentaires ou produits médicinaux a suscité un grand intérêt parmi les participants aux deux stages.

Ces stages ont permis de constater à l'évidence que l'amélioration des compétences commerciales des populations locales passe par le recours à des méthodes de manipulation, de conservation et de transformation du poisson adaptées aux conditions locales. Les habitants des zones rurales, tant les hommes que les femmes, ont accès à diverses espèces de poisson et autres espèces marines qu'ils pourraient exploiter, en mettant en œuvre des techniques de conservation et de transformation appropriées, afin de contribuer au développement d'activités commerciales, et donc à la création d'activités rémunératrices.



Photo: Tony Chamberlain

Quelques participants

1. Marine Studies, Université du Pacifique Sud. Courriel: chamberlain@usp.ac.fj

L'impact des processus de développement et de mondialisation de la pêche sur les femmes dans les communautés de pêcheurs en Asie

Chandrika Sharma¹

Adapté de : Asia Pacific Research Network, 2004. <http://www.aprnet.org/journals/8/v8-2.htm>

Introduction

Dans cet exposé, nous examinons l'impact des processus de développement et de mondialisation de la pêche sur les femmes dans les communautés de pêcheurs en Asie ainsi que les réponses de ces femmes face à ces évolutions. Constatant le manque de connaissances et de statistiques sur ces questions, nous suggérons des orientations de recherche que nous proposons d'articuler comme suit : 1) la pêche en Asie ; 2) le rôle de la femme dans les communautés de pêcheurs en Asie ; 3) l'impact des processus de développement et de mondialisation de la pêche sur les femmes dans les communautés de pêcheurs ; 4) la participation des femmes dans les organisations syndicales ; 5) une perspective féministe sur la pêche : le besoin de clarté ; et 6) grandes orientations pour la recherche.

La pêche en Asie

Les pêcheurs et les travailleurs de la pêche

En Asie, des millions de personnes vivent de la pêche et cette activité est, sans aucun doute, un grand pilier pour l'emploi, la création de revenus et la sécurité alimentaire. Les acteurs de la filière de pêche sont, pour la plupart, des petits pêcheurs qui gagnent chichement leur vie en pêchant selon des méthodes artisanales le long du littoral et dans la zone côtière. Les statistiques officielles ne tiennent pas compte des activités connexes, dont la commercialisation, la transformation, la fabrication de filets, la construction navale, etc. Une estimation prudente évaluerait donc à environ 150 millions le nombre de personnes employées en Asie dans des activités liées à la pêche.

La pêche et son développement

Les principaux pays asiatiques producteurs de poisson comprennent la Chine, la Thaïlande, l'Indonésie, la Corée, l'Inde, les Philippines, la Malaisie et le Vietnam. En 2001, neuf pays d'Asie figuraient sur la liste des vingt plus gros fournisseurs de produits de la pêche en mer. Alléchés par la possibilité d'augmenter leurs recettes en devises, des pays comme la Thaïlande, l'Inde, le Bangladesh et l'Indonésie ont mis en place des régimes d'incitation en faveur de la crevetticulture intensive axée à l'exportation. L'effet cumulé de ces initiatives des pouvoirs publics et du potentiel d'augmentation des revenus a amené de nombreux agriculteurs implantés sur les zones littorales à substituer l'élevage de crevettes à la culture du riz. Les crevettes d'élevage représentaient ainsi 70 % de la production totale en 1999.

Dans le même temps, les politiques de croissance économique poursuivies agressivement dans d'autres secteurs lors des deux dernières décennies ont eu des conséquences pour le secteur de la pêche. Par exemple, une étude réalisée en 1992 par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a révélé l'existence de problèmes environnementaux du milieu marin de la région et, notamment : a) la pollution et/ou l'envasement des eaux côtières par les effluents industriels, les eaux d'égout domestiques et l'érosion ; b) la pollution de certaines mers et de certains détroits de la région par la circulation des navires ainsi que par les travaux d'exploration et d'exploitation minières et pétrolières ; c) la destruction d'écosystèmes côtiers fragiles, tels les mangroves et les récifs coralliens, par la collecte, les travaux d'aménagement, de conversion et autres modes d'exploitation, et par la pollution.

Les principaux marchés d'exportation sont le Japon, l'Union européenne et les États-Unis. Il est clair que pour les pays en développement, en Asie comme dans le reste du monde, le commerce du poisson est une importante source de devises.

Le rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs en Asie

En Asie comme ailleurs, les femmes se chargent de travaux très divers lors de la pêche et dans les communautés de pêche ; un récapitulatif de ces activités figure au tableau n° 1.

Au plan général, la nature précise du travail accompli par les femmes varie selon leur culture et la région dans laquelle elles vivent, et selon qu'elles résident en ville ou à la campagne ; pourtant le dénominateur commun est que leur travail est rarement considéré comme "productif".

Nous examinons ci-dessous les incidences du développement sur les femmes qui pratiquent des activités liées à la pêche, les femmes dans les communautés de pêcheurs et celles qui travaillent dans les usines de transformation.

Activités en amont de la pêche, comme la fabrication de filets

Traditionnellement, les filets étaient fabriqués localement avec du fil de coton ou une autre fibre naturelle. L'apparition des fibres synthétiques et des machines à fabriquer les filets a entraîné la disparition de milliers d'emplois dont un très grand nombre était occupé par des femmes. Dans le seul district de Kanyakumari, dans

Table 1. Activités des femmes au sein des pêcheries et des communautés de pêcheurs.

Activités directement liées à la pêche (rémunérées ou non)	Commercialisation du poisson, préparation de l'appât, fabrication et réparation de filets, ramassage de crabes et de mollusques, ramassage et culture d'algues, fumage, salage et séchage du poisson et, rarement, pêche proprement dite. Travail dans les exploitations d'aquaculture. Un travail souvent "invisible" est celui de la "liaison" assurée par la femme entre le mari pêcheur et les institutions financières pour obtenir des emprunts servant à financer l'activité de pêche.
Emploi dans les usines de transformation	Les femmes sont très nombreuses dans le secteur de la transformation. Elles peuvent être employées à mi-temps ou à plein-temps, ou travailler en sous-traitance.
Responsables de famille ou d'une communauté	Comme partout ailleurs dans le monde, les femmes doivent, pratiquement seules, assurer le soutien moral de leur famille et en prendre soin. Lorsque le mari est absent pendant de longues campagnes de pêche, c'est la femme qui gère le ménage.
Activités sans rapport avec la pêche	Dans les villages côtiers de pêcheurs, il n'est pas rare que les femmes doivent trouver du travail hors du secteur de la pêche, les revenus dégagés par cette activité étant, par définition, irréguliers et imprévisibles.

L'État de Tamil Nadu, en Inde, la mise en service de ces machines aurait tout d'un coup privé 20 000 femmes de leur emploi (ICSF, 1997).

Transformation et commercialisation du poisson

Dans beaucoup de pays d'Asie, les femmes des villages de pêcheurs se chargeaient traditionnellement de vendre le poisson frais et de transformer l'excédent en vue de sa vente ultérieure. Cependant, la situation a évolué rapidement avec la modernisation de la filière, l'apparition de flottilles de pêche industrielle, et l'expansion des marchés nationaux et étrangers.

Ramassage et collecte à la main sur le littoral et dans la zone intertidale

Des milliers de femmes travaillent sur le littoral dans la zone intertidale, où elles ramassent des crabes, des mollusques et des algues qui sont consommés localement ou vendus. La généralisation des pollutions et de la destruction des habitats côtiers rend ce type de travail, ainsi que les revenus que ces femmes en tirent, de plus en plus aléatoires.

Responsables de famille ou d'une communauté

Dans les villages de pêcheurs, les femmes jouent un rôle fondamental en ce qu'elles apportent un soutien moral à leur famille et à leur communauté et qu'elles en assument souvent la charge. Les pêcheurs artisanaux et les petits pêcheurs commerciaux se plaignent que la pêche à caractère non sélectif appauvrit et dégrade les ressources, et que les grandes quantités prises par les grosses flottilles de pêche font baisser les prix du marché. Pour les femmes des villages de pêcheurs, il en résulte souvent une réduction du budget dont elles disposent pour gérer leur ménage. Finalement, de nombreuses communautés de pêcheurs ont été déracinées et déplacées, ou risquent de l'être, pour faire place au "développement" industriel, touristique, ou urbain. Il est d'ailleurs ironique de constater que les communautés

de pêcheurs, déjà victimes des dégradations de l'environnement, pâtissent de plus en plus des efforts de conservation de la nature.

Emploi dans les usines de transformation

La concurrence est très forte sur les marchés à l'exportation et, grâce au coût peu élevé de la main d'œuvre et à une relative facilité d'accès aux ressources, l'Asie tend à bénéficier d'un avantage concurrentiel. Certes, les usines de transformation du poisson emploient des milliers de travailleurs, des femmes en particulier, mais, selon les rapports, la tendance est d'engager les femmes à des postes mal payés et sans grande sécurité d'emploi. Leurs conditions de travail sont en outre souvent difficiles, avec des conséquences défavorables pour leur santé à long terme, comme on l'a signalé en Inde (Nishchith, 2001).

La participation des femmes dans les organisations syndicales

Lors d'une récente réunion de travailleurs de la pêche et d'ONG de la région Asie tenue en Thaïlande (Sharma 2002), il a été signalé que, dans la plupart des pays de la région, ce n'est que récemment que des efforts ont été faits pour créer des syndicats de travailleurs du secteur de la pêche. En outre, lorsque les pêcheurs ont effectivement créé un syndicat, les femmes n'y participent généralement pas. Dans certains cas, les femmes se sont syndiquées et ont alors eu droit à la parole au sein d'une organisation.

Grandes orientations pour la recherche

Au vu de ce bilan, les recherches futures devront permettre de mieux comprendre la condition des femmes dans le secteur de la pêche et étayer la formulation de politiques permettant de promouvoir, non seulement le bien-être de ces femmes, mais encore un développement de la pêche équitable et durable. Nous suggérons les thèmes de recherche suivants :

Recueil de données exactes

Aucun pays en développement ne dispose de statistiques exactes sur le rôle des femmes dans le secteur de la pêche. Dans tout exercice de collecte des données, il faudra changer de point de départ et ne pas poser la question "Les femmes des communautés de pêcheurs travaillent-elles ?" mais plutôt "Quel travail les femmes des communautés de pêcheurs font-elles ?". Il sera ainsi possible d'obtenir une vision globale du temps passé par les femmes et des problèmes auxquels elles sont confrontées. Ces données montreront aussi clairement que, de par leur forte interaction avec l'écosystème côtier ainsi que de par la nature de leur travail, qu'il s'agisse de pêcher ou d'aller chercher de l'eau, du bois de chauffage ou des fruits, les femmes sont plus à même d'avoir une perspective plus "large" des écosystèmes, et qu'elles ont donc beaucoup à offrir lorsqu'il s'agira d'intégrer les questions écosystémiques dans les régimes de gestion des pêches.

Points de débarquement du poisson

Des recherches portant sur le travail confié aux femmes aux points de débarquement du poisson, les types de créneaux qu'elles occupent, les syndicats auxquels elles appartiennent, leurs problèmes, la concurrence à laquelle elles sont soumises et l'évolution de leur situation dans le temps démontreraient le dynamisme dont elles ont fait preuve face aux profonds bouleversements qui ont caractérisé les deux dernières décennies. Ces recherches fourniraient également des informations utiles pour toute initiative politique.

Commercialisation

Des études sur cette activité aideront à comprendre le rôle des femmes dans la commercialisation du poisson et les problèmes qu'elles rencontrent, en particulier les difficultés d'accès aux services et au crédit. Ces études permettront de mieux connaître les circuits de distribution des différents poissons ainsi que le rôle que jouent les femmes dans ces circuits.

Les femmes dans les syndicats et les organisations

Il serait également utile de mieux comprendre dans quelle mesure les femmes appartiennent à des organisations communautaires, nationales ou régionales, les obstacles qui s'opposent à leur participation, les perspectives différentes qu'elles apportent, et les moyens qui leurs permettraient d'optimiser les avantages qui découlent de leur participation. Il serait tout aussi utile de rassembler des informations sur les réponses des communautés face à des évolutions défavorables et sur des initiatives positives prises par celles-ci.

Les femmes dans les usines de transformation de poisson

Étant donné son importance en Asie, il serait utile d'étudier le secteur de la transformation du poisson, en ciblant notamment les conditions d'emploi, les salaires et les différences de salaire entre les hommes et les femmes, l'évolution de la nature de l'emploi, en particulier la tendance à généraliser le recours à l'emploi occasionnel, l'impact des nouvelles technologies et de l'évolution des marchés, etc.

Les femmes et l'aquaculture

Aucune information n'est disponible sur le niveau d'emploi ou les conditions de travail des femmes dans les exploitations aquacoles de la région. Cette activité connaissant à l'heure actuelle une expansion très rapide, il est important de commencer des études et d'en surveiller le progrès.

S'il est vrai que toutes ces questions doivent faire l'objet de recherches, l'exposé démontre que l'on ne peut exagérer l'importance de la méthodologie ; en effet les travaux devront se fonder sur les méthodes participatives favorisant clairement l'autonomisation des personnes, et surtout des femmes, au niveau communautaire.

Bibliographie

- ESCAP. 1992. The state of the environment in Asia and the Pacific 1990. ESCAP, Bangkok.
- ICSF. 1997. Women first: Report of the women in fisheries programme of the ICSF in India. Volume 1. (Women in Fisheries Dossier Series No. 2). International Collective in Support of Fishworkers, Chennai, India
- Nishchith V.D. 2001. Role and status of women employed in seafood processing units in India. In: Williams et al. (ed). International Symposium on Women in Asian Fisheries, ICLARM Contribution No. 1587, Manila.
- Sharma C. 2002. Coming together. International Collective in Support of Fishworkers, Chennai, India. Yemaya #9.



Nouvelles de la Section Gestion des pêches côtières

Au cours des six derniers mois, la Section Gestion des pêches côtières de la CPS a concentré son action sur la mise en œuvre de la gestion communautaire à Tokelau et à Niue. Ses activités ont porté sur la formation et le renforcement des capacités à l'échelon national. Des travaux entrepris aux Samoa américaines et à Niue ont également fait l'objet d'un examen.

Stage de formation des formateurs au Samoa

Ce stage était destiné à des agents du Service des pêches des Samoa américaines ainsi qu'à des animateurs socio-éducatifs de Tokelau.

D'une durée d'une semaine, le stage a consisté en un exercice intensif lors duquel les agents des services des pêches et les animateurs socio-éducatifs se sont attachés à bien comprendre tous les tenants et les aboutissants du processus de facilitation en milieu communautaire, et à apprendre comment prendre des contacts dans les villages et animer des réunions ; ils ont aussi appris comment élaborer des plans de gestion communautaire des ressources halieutiques. Les principaux volets de cette formation concernaient, entre autres, les sujets suivants :

- principes de la gestion communautaire
- importance de l'inclusion de tous les intéressés et de l'implication de tous les propriétaires et utilisateurs des ressources dans la gestion des ressources halieutiques

- familiarisation aux relations avec les villageois ; comment gérer discussions et réunions et réunir les informations nécessaires ; importance du travail de facilitation en milieu communautaire
- utilisation d'activités d'apprentissage participatif, et utilité de l'interaction et de l'échange de points de vue dans ce type de situation
- méthodes permettant d'obtenir des informations de la population avec, comme exemple, l'utilisation du graphe problèmes/solutions
- élaboration de plans de gestion communautaire sur la base des informations recueillies
- engagements et obligations spécifiés dans le plan de gestion
- constitution et rôle d'un comité de gestion communautaire
- législation relative à la gestion des pêches côtières et besoin éventuel de réglementation locale
- aires marines protégées et autres régimes de gestion

Photo: Aliti Vunisea



Les stagiaires du Samoa mettent la main à la pâte

Photo: Aliti Vunisea



Les stagiaires du Samoa à l'écoute

Plan de gestion communautaire des ressources halieutiques de Tokelau

À la suite du stage de formation, la chargée de la gestion de la pêche côtière s'est rendue à Tokelau avec trois agents du Service des pêches du Samoa, pour travailler avec des villages et les accompagner dans l'élaboration de leurs plans de gestion. Pour cette mission, qui a duré trois semaines, l'équipe a rendu visite aux trois îles atolliennes où elle a travaillé avec ses homologues locaux.

À la fin de ces trois semaines, un plan de gestion avait été élaboré dans chacun des atolls. Les plans ont été rédigés en langue locale pour permettre à toute la population de bien connaître ses dispositions, ce qui est capital pour qu'elle comprenne bien les engagements inscrits au plan.

La réunion des *Aumanga*



Photo: Aliti Vunisea

La réunion des *Fatupaepae*



Photo: Aliti Vunisea

Les deux animateurs socio-éducatifs de Fakaofo inspectent la réserve marine



Photo: Aliti Vunisea

Évaluation des aspects socio-économiques de l'aquariophilie à Vanuatu

Being Yeeting, chargé de recherche principal (poissons de récif vivants) de la CPS, a travaillé en étroite collaboration avec le Service des pêches de Vanuatu à l'élaboration d'un plan de gestion pour l'aquariophilie à Vanuatu, avec le concours du *Marine Aquarium Council* (Conseil de l'aquariophilie marine). Pour commencer, deux ateliers ont été organisés et animés : l'un avait l'aquariophilie pour sujet, tandis que l'autre, destiné aux pêcheurs, portait sur leur rôle dans le secteur de la pêche. Ces ateliers ont été suivis de discussions et des entretiens avec divers intervenants.

La Section a concentré son travail sur les avantages socioéconomiques de l'aquariophilie pour la population, et elle s'est ensuite penchée sur les conséquences éventuelles de l'élaboration du plan de gestion ainsi que sur les obstacles susceptibles de l'entraver. Dans le cadre du suivi des travaux effectués à Vanuatu, Kalo Pakoa, le chargé de la gestion de la pêche de Vanuatu, a travaillé à la mise au point du plan de gestion pendant son détachement auprès de la CPS.

Table ronde sur le projet PROCFish

Une table ronde scientifique à laquelle assistaient des représentants du PROE, de l'USP et de l'IRD ainsi que d'autres agents s'est réunie au siège de la CPS du 3 au 6 juillet dernier. Les deux agents de la Section Gestion des

pêches côtières ont participé à la table ronde. Les débats ont porté sur un projet de socioéconomie à portée régionale, finalisé lors de la réunion, et sur des méthodes de gestion halieutique à l'échelon régional.

Forum régional océanien sur la mer (PIROF)

Aliti Vunisea représentait la Section à ce Forum, qui réunissait des représentants de la région, des États et Territoires insulaires du Pacifique, des ONG, du secteur privé et du monde universitaire, et visait à mettre en place un cadre et des lignes directrices permettant de

traiter des problèmes connus. L'objectif fondamental de la réunion était de fixer des orientations favorables à une exploitation durable des ressources marines dans l'avenir.

Kim Des Rochers

Kim, qui coordonne ce bulletin depuis 2002, vient de "rendre son tablier" à la Section Gestion des pêches côtières en raison de sa lourde charge de travail dans la section Publications où elle travaille à plein temps. Nous

tenons à la féliciter pour l'excellent travail qu'elle a accompli pendant ces dernières années et grâce auquel nous avons pu publier ce bulletin.

Bilan du projet de gestion communautaire aux Samoa américaines

Dans le droit fil des engagements pris par la Section en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des projets à l'échelon national, le conseiller en gestion de la pêche côtière de la CPS a examiné le projet des Samoa améri-

caines. Ces opérations de suivi permettent de contrôler l'avancement des travaux et d'identifier toutes lacunes ou domaines nécessitant un effort supplémentaire.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en œuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise à



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Îles du Pacifique

mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.